

*Schéma régional de Développement économique,
d'innovation et d'internationalisation*
SRDEII 2022 / 2028

BILAN 2023 PERSPECTIVES 2024





SOMMAIRE

Le mot des élus

Introduction

La situation économique en Hauts-de-France en 2023

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Orientation 1 – Une Région au service des entreprises et des entrepreneurs

13

Axe 1 – Une offre de service régionale pour accompagner toutes les entreprises et tendre vers le plein emploi

14

Axe 2 – Favoriser l’entrepreneuriat partout et pour tous

17

Axe 3 – L’économie sociale et solidaire et l’innovation sociale, au cœur de la stratégie de développement

18

Orientation 2 – Transformer l’économie régionale en s’appuyant sur la dynamique rev3

21

Axe 1 - rev3, pour répondre aux défis de transition énergétique, économique et sociétale

22

Axe 2 – Réindustrialiser et décarboner

23

Axe 3 – Structurer nos filières émergentes liées à rev3 et à la transformation de l’économie régionale

27

Axe 4 – Soutenir le développement de l’économie régionale en qualifiant nos filières d’excellence

30

Orientation 3 – Soutenir l’Innovation et la R&D et développer les compétences et les emplois de demain

35

Axe 1 – Mieux accompagner les porteurs de projet et les entreprises

36

Axe 2 - Optimiser, rendre lisible et accessible l'écosystème de soutien à l'innovation

38

Axe 3 - Formation des compétences de demain et attractivité des métiers

39

Orientation 4 – Renforcer l’internationalisation des entreprises, des filières et des territoires

41

Axe 1 – Jouer collectif pour une nouvelle stratégie internationale

42

Axe 2 – Conforter les différents métiers de l’international

44

Orientation 5 – Développer l’attractivité des Hauts-de-France dans toutes ses dimensions et en s’appuyant sur les spécificités de ses territoires

47

Axe 1 – Un préalable : répondre collectivement au défi du foncier économique pour répondre aux besoins de développement économique des territoires

48

Axe 2 – L'économie des proximités, enjeu d'attractivité et d'équilibre régional

50

Axe 3 – Optimiser nos infrastructures logistiques et de transports, optimiser les mobilités

51

Axe 4 – Le développement de l'économie maritime en Hauts-de-France, un enjeu majeur

52

Axe 5 – Accompagner le développement d'activités de loisirs favorisant l'attractivité résidentielle et touristique de la région

55

Le mot des élus

C'est grâce à une large concertation avec l'ensemble des acteurs économiques et les territoires que ce nouveau Schéma Régional de Développement Economique a été construit. Ce schéma est la feuille de route collective et opérationnelle pour le développement des entreprises, la transformation de l'économie régionale, pour un emploi pérenne et de qualité en Hauts-de-France de 2022 à 2028.

La grande force de ce schéma, c'est sa souplesse, c'est son pilotage collectif qui a pour objectif de s'adapter aux enjeux et aux problématiques des territoires.

Cette caractéristique prend d'autant plus son importance à l'heure d'une conjoncture économique changeante et incertaine.

Par ce Schéma, la Région Hauts-de-France est prête à répondre aux enjeux économiques actuels et à venir afin de mettre l'Entreprise et les territoires au cœur de son développement économique.

A l'occasion de la **première conférence annuelle pour l'économie et pour l'emploi**, nous tenons notre engagement de nous réunir pour le bilan 2023 et les perspectives 2024 qui sont présentés dans ce document. D'autres rendez-vous thématiques seront l'occasion de faire vivre ce schéma pendant l'année.

Xavier BERTRAND

Président de la Région Hauts-de-France

Philippe BEAUCHAMPS

Vice-Président en charge des relations aux entreprises, de l'emploi et de la formation professionnelle

Introduction

Après une première année de mise en œuvre collective du **Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation** (SRDEII) Hauts-de-France 2022-2028, ce document a pour objectif d'en dresser le bilan 2023 et de partager les perspectives 2024.

2023 est une année importante de lancement de cette **feuille de route opérationnelle** qui se décline en 6 orientations, 58 objectifs et 157 actions. C'est l'année de mise en place de toutes les nouvelles aides au schéma, de renouvellement du partenariat avec les territoires et de lancement de nombreuses initiatives phares dans chacune des orientations.

La mise en ligne d'une nouvelle version du **portail des entreprises** permet de rendre lisible et accessible l'ensemble de l'offre de services pour mieux orienter les entreprises. **L'agence des entreprises** est une entrée unique à ces services.

En 2023, près de **1000 entreprises ont bénéficié d'une aide directe** de la Région représentant plus de **19 000 emplois**. La maison des entrepreneurs a pris son envol avec de nouveaux dispositifs. L'économie sociale et solidaire est dans la même dynamique.

Les **territoires sont au cœur de ce schéma** avec la création du Club des développeurs.

Le partenariat avec les territoires se décline formellement de deux manières :

- déterminer les conditions d'interventions en matière d'aide aux entreprises. D'ici mai 2024, 34 conventions avec des EPCI seront adoptées
- permettre notamment aux EPCI de s'investir aux côtés de la Région en faveur de l'entrepreneuriat. Une quarantaine de chartes d'engagement sont en cours ou signées

En 2023, le **Club des Développeurs**, qui réunit EPCI et Région, a été l'occasion de 12 réunions en présentiel permettant de former les territoires sur les sujets de la revisite des cadres d'intervention de la Région, du conventionnement avec les territoires et sur le référentiel entreprises rev3. De plus, diverses revues de projets d'entreprises se sont tenues.

Ce renouvellement de la coopération avec les territoires irrigue l'ensemble du schéma à travers toutes ses orientations et plus encore dans la dernière qui a trait à la gouvernance.

La dynamique de **transformation de l'économie régionale** à l'aune de rev3 est en cours avec la structuration des 9 ambitions régionales (Industrie, Energie, Bioéconomie, Alimentation, Santé, Matériaux, Mobilités, Culture et création ainsi que Digital) qui fédèrent l'écosystème régional des filières pour le rendre plus performant et innovant. Sans compter l'ambition transversale sur l'industrie, les 8 ambitions thématiques ont accompagné près de 1800 entreprises et plus de 1000 aides à l'innovation.

Porte d'entrée généraliste de l'innovation en région, l'agence Hauts-de-France Innovation Développement (HDFID) a accompagné près de 450 projets.

Les **liens entre économie formation et recherche** sont tissés au quotidien ainsi que dans les schémas régionaux qui portent la vision stratégique de ces sujets. Le Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) et le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) portent également sur la période 2022-2028. Leurs calendriers prévoient un premier bilan à l'été 2024.

La bannière régionale **Hauts-de-France International** a été lancée en mai 2023 et se déploie pour coordonner les actions de diplomatie économique, d'attractivité économique et de développement à l'export. La région Hauts-de-France est actuellement la **deuxième région en matière d'accueil d'investisseurs étrangers**, mais également dans le cadre d'implantations d'entreprises en lien, notamment, avec l'agence d'attractivité régionale Nord France Invest.

Pour développer l'attractivité des Hauts-de-France en s'appuyant sur les spécificités des territoires, des actions structurantes ont été initiées comme le développement d'outils en faveur du **foncier économique, le développement du Canal Seine Nord Europe, la pêche ou encore le tourisme**.

Ce bilan 2023 est un premier exercice vivant et agile qui s'adapte aux réalités opérationnelles sur chacune des orientations. Pour aller à l'essentiel, **des zooms** sont réalisés en adaptant **les indicateurs** par objectif. Il présente également les **perspectives 2024**.

La première conférence annuelle le 16 avril 2024 sera l'occasion de mettre en lumière certaines actions notamment pour l'attractivité des métiers, l'économie circulaire, l'export et le foncier économique par le biais de témoignages d'entreprises et d'acteurs.

La Région à votre service

Le portail des entreprises : un portail unique pour les entreprises

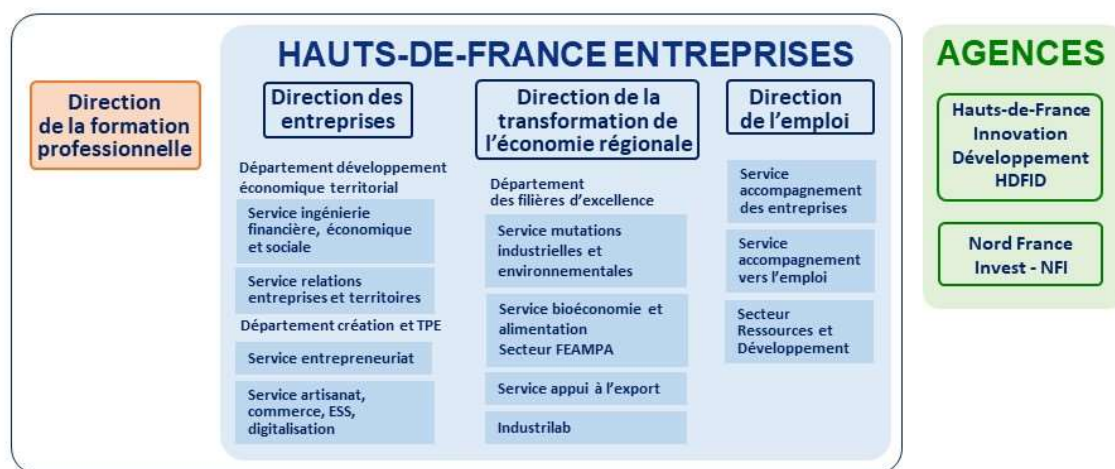
<https://entreprises.hautsdefrance.fr/>

L'Agence Hauts de-France Entreprises



**HAUTS-DE-FRANCE
ENTREPRISES**

La Région Pro-Business - Pro-Emploi



Pôle Travail : Entreprises et Emploi

La situation économique en Hauts-de-France en 2023 : un bilan en demi-teinte

Au niveau national comme à l'échelle de la région Hauts-de-France, l'économie n'est pas entrée en récession mais affiche des résultats très faibles en terme de croissance. Le contexte économique (inflation, taux d'intérêt...) est difficile pour beaucoup d'entreprises. En conséquence, l'emploi salarié privé en région stagne et les défaillances d'entreprises augmentent.

1. Le contexte national : la croissance est faible mais l'inflation ralentit.

Selon les dernières estimations de l'INSEE publiées début mars 2024, le PIB de la France a progressé de 0,9 % sur l'année 2023 (contre 2,5 % en 2022). Il s'agit d'une croissance proche de la prévision du gouvernement qui était de 1 %, et supérieure à celle de la zone euro en général (0,5 % sur l'année écoulée). Cette hausse du PIB repose néanmoins essentiellement sur le deuxième trimestre de l'année 2023, la croissance étant nulle sur les trois autres trimestres.

Comparé à 2022, on observe un ralentissement de la consommation et de l'investissement sur l'année 2023 : la consommation n'a progressé que de 0,7 % sur 2023 contre 2,1 % l'année précédente, en raison notamment d'une baisse importante de la consommation alimentaire des français et d'un fort ralentissement de la consommation des services largement lié à la contre-performance du secteur de l'hébergement-restauration. Concernant les investissements des entreprises, la hausse de 1,2 % sur l'ensemble de l'année 2023 est deux fois moindre par rapport à celle constatée un an plus tôt.

L'épisode inflationniste paraît s'estomper : en février 2024, l'inflation, au sens de l'indice des prix à la consommation, est tombée à +2,9 % sur un an (selon l'estimation provisoire) contre +6,3 % un an plus tôt et ce reflux se poursuivrait à +2,6 % en juin. La composition de l'inflation a toutefois beaucoup changé : les prix de l'alimentation et des produits manufacturés tendent à se stabiliser et l'inflation est désormais majoritairement portée par les prix des services.

Selon les enquêtes de conjoncture, la situation économique demeure hésitante. L'indicateur du climat des affaires, qui est passé légèrement sous sa moyenne de longue période au mois d'octobre 2023, s'y est maintenu depuis. Les entreprises restent prudentes sur leurs intentions d'achat et signalent l'impact nettement défavorable des conditions de financement.

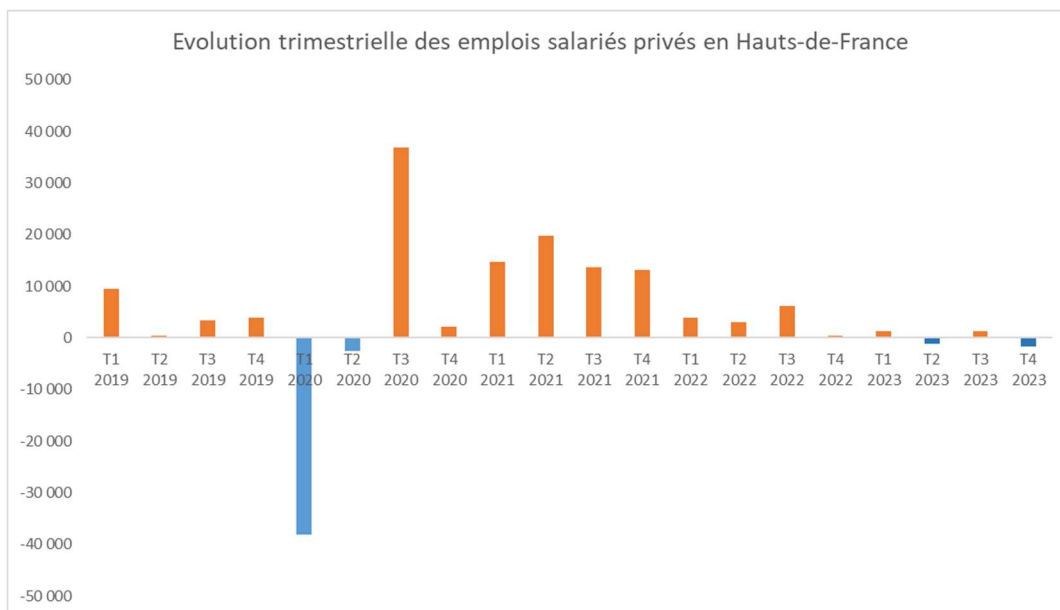
2. La situation régionale : une stagnation de l'emploi

Après un rebond post-covid assez marqué en 2021 et une année 2022 qui restait globalement positive, l'année 2023 montre une stabilisation d'emplois salariés privés (URSSAF). 205 emplois ont été perdus entre fin 2022 et fin 2023 car le dernier trimestre de l'année a connu une perte d'emplois plus marquée (1 710 emplois).

L'emploi stagne sur la période (-0.01 %) alors que les régions hors Ile-de-France ont connu une très faible hausse (0,35 %).

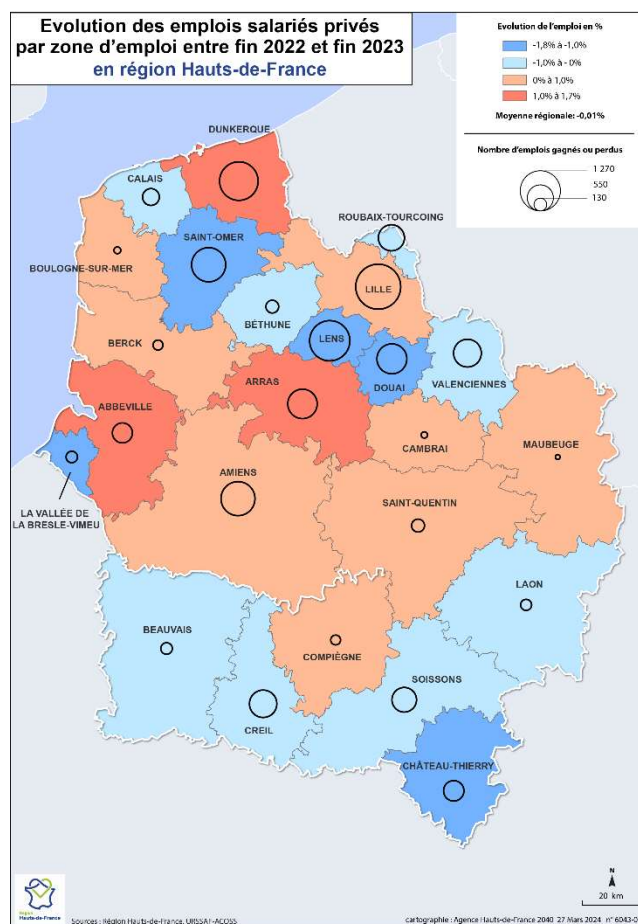
Les pertes d'emploi sont plus importantes dans certains secteurs. C'est le cas de l'intérim qui perd 3 582 emplois (soit 5,15 % de baisse). La recherche-développement et autres activités scientifiques perd également 1 285 emplois (soit 7,40 % de baisse). Les effectifs de l'industrie restent stables (+0,26 %) malgré une baisse marquée dans l'industrie des plastiques et produits non-minéraux (830 emplois perdus soit 2,80% des effectifs).

Des hausses d'emploi sont par ailleurs constatées dans les services (Action sociale, arts et spectacles : +3 800 emplois) et dans la fabrication de produits électroniques (+ 461 emplois).



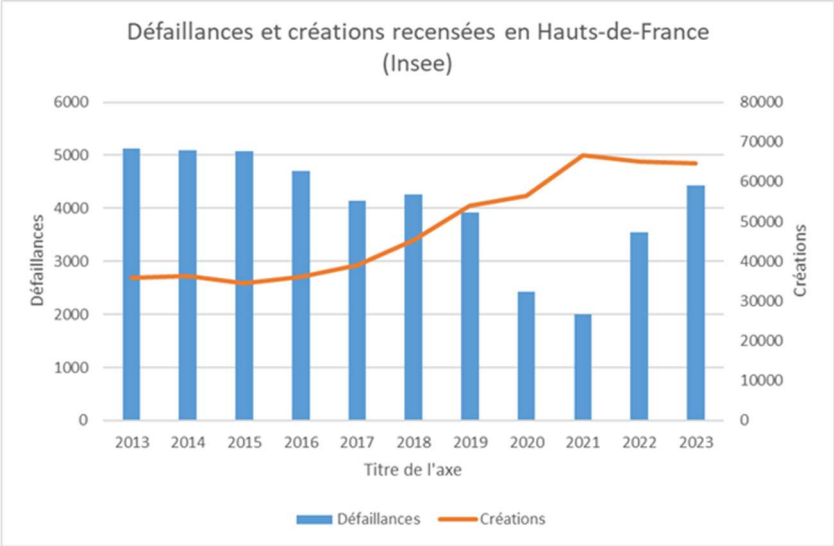
Source : URSSAF-ACOSS, 20/03/2024

Sur le plan territorial, 11 zones d'emploi ont connu une hausse du nombre d'emplois. Dunkerque, Abbeville et Arras connaissent les évolutions en pourcentage les plus élevées. 13 territoires enregistrent une perte d'emplois. Les plus importantes sont localisées dans les zones d'emploi de Saint-Omer, Lens, Douai, Château-Thierry et de la Vallée de la Bresle-Vimeu.



Avec 64 618 créations enregistrées (données Insee), l'année 2023 reste à un niveau élevé comparé à la période avant covid (54 008 créations enregistrées en 2019). Toutefois ce chiffre est inférieur à celui enregistré en 2021 et 2022, années records avec plus de 65 000 créations.

Les défaillances ont connu une forte hausse entre 2022 et 2023 (+ 25%). 4 427 défaillances ont été enregistrées en 2023 ce qui confirme une hausse depuis le niveau le plus bas atteint en 2021 (1 996 défaillances). Toutefois, ce niveau reste proche voire inférieur aux nombres de défaillances connu dans les années antérieures à 2018.



Quelques chiffres clés en Hauts-de-France

Domaine	Valeur	Unité	Source/année
1- Environnement macroéconomique			
PIB régional en volume	165 054	Millions d'euros	Insee 2023
PIB régional par habitant	30 968	euros	Insee 2023
PIB régional par emploi	78 986	euros	Insee 2023
Valeur Ajoutée dégagée par grands secteurs: agriculture	3%		Insee 2021
Valeur Ajoutée dégagée par grands secteurs: industrie	15%		Insee 2021
Valeur Ajoutée dégagée par grands secteurs: construction	6%		Insee 2021
Valeur Ajoutée dégagée par grands secteurs: commerce transport	18%		Insee 2021
Valeur Ajoutée dégagée par grands secteurs: services	58%		Insee 2021
Taux entrepreneuriat (nombre de créations pour 1 000 actifs)	19,6		calcul Agence Région
nombre ETI	452		Insee 2021, démographie
2- Ouverture internationale et flux			
Importations régionales	97 427	Millions d'euros	Douanes, 2022
Exportations régionales	65 553	Millions d'euros	Douanes, 2022
solde commercial	- 31 874	Millions d'euros	Douanes, 2022
Taux d'ouverture de l'économie régionale	49%		Douanes, 2022
3- Emploi			
Evolution de l'emploi salarié privé (nombre emplois moyen)	1 552 174		URSSAF 2023
Part de l'emploi dans l'économie présentielle	65,60%		Insee 2021
Emplois salariés privés de l'ESS	184 163		URSSAF 2022
Emplois salariés dans l'industrie	281 038		URSSAF 2023
4- Innovation			
Montant de recherche-développement : DIRD entreprises	1163	Millions d'euros	Insee 2022
Montant de recherche-développement : DIRD publique	723	Millions d'euros	Insee 2022
Part de R&D dans le PIB régional	1,2%		Insee 2022
Nombre de brevets déposés	364		Inpi 2023
5- Intensité énergétique du développement économique			
Consommation d'énergie finale globale	165 621,6	GWh	TRACE 2021
dont Industrie	56 990,5	GWh	
Emissions totales de GES	44 728 005	Kteq.CO2	TRACE 2021
dont Industrie	15474,6	Kteq.CO2	

Orientation 1 – Une Région au service des entreprises et des entrepreneurs

3 axes stratégiques pour rappeler que les entreprises et les entrepreneurs sont la priorité numéro 1 de la Région avec le déploiement d'une offre de service adaptée, la mise en œuvre d'une politique volontariste en faveur de l'entrepreneuriat et une attention particulière accordée aux acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et de l'innovation sociale.

Axe 1 – Une offre de service régionale pour accompagner toutes les entreprises et tendre vers le plein emploi

Objectif 1 : disposer d'instruments financiers pour accélérer la transformation de l'économie régionale et favoriser l'emploi

Réalisé en 2023

- **création du dispositif de subvention « PME + »** qui aide les entreprises régionales à franchir une étape dans leur développement et les soutenir dans le maintien de leur compétitivité dans un contexte international hyper concurrenté. Ce dispositif prend le relais du cadre IPIN (Investissement Performance Industrielle). Il intègre la prise en compte du matériel d'occasion et du rétrofit.

101 entreprises accompagnées en 2023

- **financement en fonds Propres des projets rev3 et élargissement de la thèse d'investissement de rev3 capital pour soutenir les start-up à vocation industrielle.** Depuis sa création en 2015, les projets soutenus ont permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre régionales pour un montant annuel estimé de 3 000 000 Tonnes

Perspectives 2024 :

- monter en puissance du dispositif PME +
- lancement d'un appel d'offres pour la création d'un fonds de co-investissement pour les TPE en développement et en transmission

Objectif 2 : Accompagner les PME à potentiel et les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) vers l'excellence

Réalisé en 2023

- **aides directes 2023 : 986 entreprises aidées représentant 19 295 emplois**

- accompagnement de **2 promotions de chefs d'entreprises PME** en 2023 - 36 PME participantes

- montée en compétence des chargés de mission de la Région, de ses agences ainsi que ceux des territoires via l'organisation d'un webinar dédié au Référentiel Entreprises rev3 le 19 décembre dans le cadre du club des développeurs

Perspectives 2024 :

- lancement d'une promotion de 20 chefs d'entreprises PME en 2024

Objectif 3 : amplifier la digitalisation des TPE/PME sur tout le territoire

Réalisé en 2023

- création d'une nouvelle aide à la digitalisation des TPE courant 2023 : **Aide à la Digitalisation des Entreprises** - ADEN qui concerne à la fois les entreprises artisanales, commerciales et les entreprises de l'économie sociale et solidaire

L'aide ADEN est opérationnelle depuis le 1er septembre 2023 et 33 entreprises ont été aidées par la Région dans ce cadre sur l'année 2023.

Perspectives 2024

- une réflexion sera engagée courant 2024 pour déployer de nouvelles modalités de soutien aux PME dans leurs investissements numériques
- la promotion des aides auprès des territoires et des partenaires sera amplifiée
- depuis le début de l'année 2024, près de 150 demandes d'aide ADEN ont été déposées. Elles sont actuellement en cours d'instruction

Objectif 4 : accompagner la reprise d'emploi et répondre aux problématiques RH des entreprises

Réalisé en 2023

- **accompagnement par la Région des entreprises sur leur "marque employeur"** afin de les rendre plus attractives : une opération lancée fin 2022 en partenariat avec l'APEC et la CCI : cette opération est inscrite pour toute la durée du schéma. En 2023, Il s'agissait de poursuivre la dynamique et la sensibilisation des entreprises sur des thématiques RH particulières telles que la qualité de vie au travail, les méthodes innovantes de recrutement, l'offre d'emploi attractive, le management de la génération Z. Ainsi, **23 animations ont été organisées dans les territoires par les plateformes Proch'emploi avec la participation de 341 chefs d'entreprises**. En outre, la direction de l'emploi s'est associée aux événements sur le sujet de la Marque employeur de nos deux partenaires cités

- **24 Proch'info-formation (PRIF)** sont implantés sur le territoire des Hauts-de-France. Ils déploient des actions, des opérations de découverte des métiers à destination des actifs : l'attractivité des métiers étant un élément capital dans le processus visant à définir le projet professionnel des actifs. Au cours de l'année 2023, 8 747 visiteurs dans les Proch'Info-Formation dont 7 219 visiteurs ont eu au moins un entretien et en tout **9 337 entretiens réalisés**.

Ces PRIF ont organisé **186 ateliers thématiques** permettant de présenter les métiers en tension et porteurs avec l'implication d'entreprises et d'organismes de formation : acteurs essentiels pour informer sur les conditions d'exercice des métiers, les compétences à acquérir.

Depuis 2021, deux événements régionaux « Portes Ouvertes » sont programmés, permettant aux habitants de la région de connaître outre l'offre de service des PRIF, les métiers qui recrutent sur les territoires : ces **48 portes ouvertes ont attiré 6 828 personnes avec l'implication de deux partenaires que sont les Départements et France Travail (Pôle emploi à cette période)**

- le dispositif **Proch'Orientation** a permis la mise en place de **867 actions** destinées à informer les collégiens, lycéens, étudiants et apprentis sur les métiers et formations. **35 148 jeunes ont participé**

Perspectives 2024

- **pour la marque employeur, reconduite de la dynamique** avec 23 opérations qui permettront de poursuivre les sujets thématiques et par ailleurs, **nouveauté**, l'organisation d'un événement régional « **Label Démarquez-vous** » en direction des entreprises du territoire toujours avec la contribution de l'APEC et la CCI sur les 23 territoires couverts par les plateformes pour mettre à l'honneur des entreprises qui ont mis en place des actions particulières visant leurs marques employeur pour démontrer leur attractivité, leur innovation. Les co-présidents des 23 plateformes dont les chefs d'entreprises contribueront pleinement à cet événement (opération en cours d'organisation)

- s'agissant des opérations sur l'attractivité des métiers, outre la poursuite des missions des PRIF sur l'année, programmation des **Portes ouvertes PRIF** qui mettront à l'honneur les métiers liés aux grands dossiers régionaux que sont **Canal Seine Nord, Gigafactories...** et les métiers impactés par la transition rev3. D'ores et déjà, les portes ouvertes pour le 1er semestre se dérouleront durant la **semaine du 8 au 15 avril** : chaque PRIF a été invité à définir la date et ce pour tenir compte des autres événements territoriaux. Comme l'année 2023, les Départements et les agences de France Travail sont partenaires. Pour le second semestre, l'événement aura lieu dans la **semaine du 23 septembre**

- Proch'Orientation contribue à **valoriser les métiers porteurs en proposant aux entreprises** des Hauts-de-France d'intégrer le réseau des **ambassadeurs métiers** au titre du mécénat de compétences

Zoom sur l'offre de service régionale sur le volet défensif

La Région a mis en place de longue date des dispositifs d'accompagnement dans une logique de protection de son économie et des entreprises. Les cadres d'intervention ont été renouvelés en 2023 dans le prolongement de l'adoption du SRDEII 2022-2028.

C'est le cas notamment :

- du **fonds de premier secours** qui a été **renforcé** avec la création du volet PME avec des prêts pouvant aller jusqu'à 100 000 € en lien avec les 11 tribunaux de commerce des Hauts-de-France. (Le fonds de premier secours TPE a été élargi aux PME). Ce dispositif est inédit en France
- du dispositif **Hauts-de-France Prévention** avec le CCI des Hauts-de-France, partenariat également original et inédit en France qui permet de compléter des tours de table financier en trésorerie
- de **l'avance remboursable régionale** en consolidation financière pour des projets en phase de rebond et de redéploiement
- des dispositifs de crise spécifiques pour **répondre aux urgences** climatiques (tempête, inondation), sanitaires (dispositif covid 19) et sociales (violences urbaines)
- des **instruments financiers régionaux qui permettent de sécuriser des financements bancaires qui ne se feraient pas sans cela :**
 - o France Active Garantie
 - o Garantie BPI
 - o Fonds Régional de Garantie Hauts-de-France qui va fêter ses 40 ans et qui une fois encore est une originalité régionale. La Région est la seule à disposer d'un outil de cette nature qui permet notamment d'intervenir sur la consolidation de PME structurantes, des ETI ou des Grandes entreprises
- des **dispositifs d'accompagnement auprès du dirigeant** comme le dispositif **BOOSTER** en lien avec la CCI et la CMA ; les marchés d'expertise ou encore l'association **Ambition Hauts-de-France** pour accompagner le dirigeant à se repositionner, à s'interroger sur son modèle économique
- des financements de **réseaux d'accompagnement du dirigeant** pour lui permettre de rebondir comme le Groupement de Prévention agréé, APAISA, 60 000 rebonds, second souffle. De nombreuses initiatives sont présentes en région comme le modèle qui vient de se créer, EURAHELP, sur le champ de l'innovation
- sur le champ de **la formation professionnelle**, pour permettre aux demandeurs d'emploi de la région de se former, de repositionner leur compétence sur des métiers porteurs
- sur le champ de **l'emploi**, pour accompagner les dirigeants sur leur attractivité à travers la **marque employeur**

Axe 2 – Favoriser l’entrepreneuriat partout et pour tous

Objectif 1 : poursuivre la sensibilisation à l’entrepreneuriat

Réalisé en 2023

- l’année 2023 a été l’occasion de poursuivre le déploiement des actions de sensibilisation des jeunes scolaires et des étudiants à l’entrepreneuriat. Ce sont ainsi près de **70 000 jeunes** qui ont été sensibilisés à la prise d’initiatives et à la création d’entreprises en 2023.
- beaucoup de ces jeunes ont également pu participer à une **quinzaine évènements** (concours, camps de l’innovation) initiés par la Région et ses partenaires derrière le label régional « **Jeunes&Audacieux** »

Perspectives 2024 :

- l’année 2024 a vocation à **poursuivre le déploiement** de la politique régionale de sensibilisation à l’entrepreneuriat avec une attention particulière portée à garantir des interventions sur l’ensemble du territoire régional
- la dynamique « Jeunes&Audacieux » sera par ailleurs amenée à évoluer pour passer d’une tournée d’une quinzaine d’évènements en mai à **des évènements plus nombreux, tout au long de l’année scolaire**

Objectif 2 : proposer une offre de service d’accompagnement à la création/reprise d’entreprise, la « Maison des entrepreneurs Hauts-de-France »

Réalisé en 2023

- la Région a déployé sur l’année 2023 un nouveau dispositif de soutien à la création d’entreprises appelée la « **Maison des Entrepreneurs** ». Basé sur un service d’intérêt économique général, cet accompagnement opéré par un réseau de partenaires retenus via un appel à projet 2023 – 2025 vise à permettre à toute personne souhaitant s’engager dans une démarche de création d’entreprise, de recevoir un appui en ingénierie, une expertise conseil.

Un **auto-diagnostic**, élaboré en partenariat avec l’Université du Littoral et de la Côte d’Opale, a également été mis à disposition des porteurs de projet. L’inscription dans le dispositif passe par une **plateforme dédiée**, gérée par HDFID.

La Région a ainsi **accompagné 32 000 personnes (dont 50% de femmes)**

- en complément, il convient de noter que la Région est par ailleurs engagée, avec l’Etat, la Bpifrance et 2 partenaires bancaires dans un **Plan Régional pour l’Entrepreneuriat Féminin (PAREF)**. Des initiatives complémentaires aux accompagnements Maison des Entrepreneurs sont ainsi proposées aux femmes créatrices d’entreprise

Perspectives 2024 :

- 2 **chantiers** majeurs sont actuellement en cours de déploiement pour la Maison des Entrepreneurs : la **création de badge de compétences** visant à faire reconnaître les compétences acquises par les porteurs de projet dans leur parcours de création et aussi la réalisation d’un **guide reprenant l’ensemble de l’offre et des partenaires de l’accompagnement en lien avec Bpifrance**
- une attention particulière sera également portée en 2024 à **poursuivre le chantier de l’amélioration de la qualité des accompagnements proposés**

Objectif 3 : animer, coordonner, communiquer

Réalisé en 2023

- la Maison des Entrepreneurs a déployé, en partenariat avec HDFID et la Bpifrance, un **programme d'animation et de développement des compétences avec les réseaux** en charge de l'accompagnement à la création d'entreprises
- plusieurs **événements** (2 clubs des développeurs Maison des Entrepreneurs, un événement Co-Créa organisé en partenariat avec Bpifrance, 2 webinaires thématiques et la création d'un réseau d'échanges via une plateforme web) se sont ainsi déployés sur l'ensemble de l'année et ont permis de toucher près de 300 accompagnateurs de la création d'entreprise
- la Région a par ailleurs travaillé avec **plusieurs intercommunalités** engagées ou souhaitant s'engager pour développer des actions dans le champ de la création d'entreprise (appui aux réflexions stratégiques de plusieurs EPCI, accompagnement dans la création d'aides directes à la création)

Perspectives 2024 :

- au titre de l'année 2024, 2 événements Co-Créa seront réalisés en partenariat avec Bpifrance en mars et en décembre
- l'animation sera également poursuivie avec notamment 4 séquences de travail autour de la création des Open-Badges, 2 webinaires thématiques, 2 rencontres régionales du Club Maison des Entrepreneurs)

[Axe 3 – L'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale, au cœur de la stratégie de développement](#)

Objectif 1 : créer les conditions favorables au développement de l'entrepreneuriat social et solidaire

Réalisé en 2023

- **l'ensemble des dispositifs de soutien à l'Economie Sociale et Solidaire a été redéfini** sur l'année 2023 (nouvelles aides directes, nouveau cadre d'accompagnement à la création d'entreprises **ACC'ESS**, redéfinition des modalités de travail avec les réseaux représentant le secteur) Les nouvelles aides régionales à l'investissement lors de la création de nouvelles activités - **INV'ESS**, à l'ingénierie pour le développement d'activités - **BUSIN'ESS** et l'aide au développement de l'innovation sociale - **INSO** ont été validées par les élus régionaux et sont devenues opérationnelles au second semestre.

396 accompagnements de porteurs de projets de création d'entreprises ont été réalisés par les structures partenaires d'ACC'ESS. 33 aides directes ont été validées

- les réflexions initiées tout au long de l'année autour des questions de transitions, dans le cadre de la conférence régionale de l'ESS ouvrent par ailleurs des perspectives de développement de nouvelles activités

Perspectives 2024

- formaliser et valider une feuille de route régionale dédiée à l'ESS, précisant globalement les interventions de la Région en terme de promotion du secteur, de gouvernance, d'intervention en aides directes ou via des outils financiers
- faire la promotion des nouvelles aides régionales et accompagner les intercommunalités dans la création d'aides dédiées à ce secteur (via les conventionnements en cours de formalisation)
- poursuivre les réflexions initiées dans le cadre de la conférence régionale dans le but d'intensifier les efforts autour des questions de transitions économiques, sociales et environnementales en lien avec la dynamique rev3

Objectif 2: développer une offre d'accompagnement adaptée, inventive et de qualité, spécifique aux entreprises et entrepreneurs de l'ESS

Réalisé en 2023

- le nouveau dispositif régional d'accompagnement des porteurs de projet et des entreprises de l'ESS - ACC'ESS a été validé et mis en œuvre : **partenariat établi avec 10 structures spécialisées pour l'accompagnement de 500 projets de création** chaque année sur la période 2023 -2025 sur l'ensemble de la région
- la Région a renouvelé son partenariat avec plusieurs acteurs du financement (Réseau France Active, Autonomie & Solidarité, Cigales) afin d'accompagner les entreprises de l'ESS dans leur consolidation financière

Perspectives 2024 :

- poursuite du déploiement des accompagnements réalisés dans le cadre d'ACC'ESS
- mise en œuvre d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité des accompagnements réalisés

Objectif 3 : soutenir les formes innovantes de coopération, porteuses d'activités économiques et d'emplois dans les territoires

Réalisé en 2023

2 nouveaux dispositifs régionaux ont été créés pour soutenir les dynamiques de coopération dans les territoires en remplacement du dispositif Accélérateur de Coopération Territoriale Economique (ACTE) :

- COopération Territoriale – **COTE** pour soutenir financièrement en ingénierie, la création de collectifs d'acteurs territoriaux ayant pour ambition de mutualiser et de développer de nouvelles activités
- Territoires d'ESS - **TESS** pour accompagner financièrement des intercommunalités qui souhaitent se doter d'une stratégie, d'une ingénierie et d'un plan d'actions dédié au développement de l'ESS en particulier dans les territoires de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier et du Pacte pour la réussite de la Sambre Avesnois Thiérache

Perspectives 2024

- les 2 nouvelles aides TESS et COTE sont opérationnelles depuis janvier 2024. Des premiers financements sont proposés à la validation des élus régionaux pour la commission permanente de mai 2024
- une présentation (via un webinar dédié) de ces nouvelles aides sera réalisée dans le courant de l'année 2024 auprès des intercommunalités



Région
Hauts-de-France

ORIENTATION 2

**TRANSFORMER L'ÉCONOMIE
RÉGIONALE EN S'APPUYANT
SUR **



Orientation 2 – Transformer l'économie régionale en s'appuyant sur la dynamique rev3

Cette 2^{ème} orientation met l'accent sur la dynamique rev3 comme levier de transformation de l'économie régionale, en ciblant plus particulièrement l'écosystème d'accompagnement et les filières, pour accélérer cette transformation, tout en poursuivant la réindustrialisation et la décarbonation.

Transformer l'écosystème demande au préalable de rendre plus performant et plus collaboratif l'écosystème.

L'écosystème de soutien au développement des filières économiques en Hauts-de-France est riche. Il s'est construit et structuré dans le temps : Pôles d'excellence, Pôles de Compétitivité, plateformes techniques, Parcs d'Innovation.

Compte tenu de cette richesse mais également de l'éclatement constaté, le SRDEII a acté la **réorganisation de cet écosystème afin de le rendre plus lisible et plus efficace au service de la transformation des entreprises**, en les regroupant au sein des « Ambitions » régionales, autour de feuilles de route construites et mises en œuvre collectivement tout en positionnant les enjeux rev3 au cœur des préoccupations.

Ainsi, 9 Ambitions ont été constituées :



Axe 1 - rev3, pour répondre aux défis de transition énergétique, économique et sociétale

Objectif 1 : mieux accompagner les PME et TPE vers la dynamique rev3

Réalisé en 2023

- finalisation et diffusion du **référentiel rev3 entreprises** qui permet d'outiller les entreprises
- 165 entreprises accompagnées par le **Booster PME** qui permet de travailler sur un diagnostic et un plan d'action. Les sujets suivants ont été déployés : green logistique et supply chain, énergie, économie circulaire, recyclage, numérique, export

- mise en place d'une expérimentation sur **l'action de formation** « Formation courte et certifiante : création ou reprise d'entreprise » afin de **sensibiliser les entrepreneurs aux enjeux rev3** Après un bilan positif, ce module complémentaire sera **généralisé** dans la prochaine consultation et sur les deux produits de formation à destination des créateurs et repreneurs d'entreprises.

Perspectives 2024

- adoption en début d'année d'un nouveau cadre d'intervention pour amplifier la dynamique :

Booster Transformation rev3

- formation-action pour **aider à l'appropriation du référentiel rev3 entreprises** par les acteurs de l'écosystème régional (consulaires, pôles de compétitivité et d'excellence)
- **intégration des enjeux rev3 dans la consultation des marchés du prochain programme régional de formation - PRF (2025-2029)**, avec, pour les organismes de formation :
 - o une sensibilisation d'une demi-journée des stagiaires aux enjeux énergétiques et écologiques (déplacements, optimisation des ressources)
 - o un critère de sélection dédié aux initiatives mises en œuvre par les Organismes de formation
 - o la mise à disposition de l'auto-diagnostic rev3

Objectif 2 : engager tous les territoires des Hauts-de-France

Cela se décline dans le SRDEII à travers tous les partenariats avec les territoires que ce soit les conventions, les chartes ou encore lors de clubs de développeurs ou d'échanges bilatéraux.

La dynamique rev3 met en place une dynamique propre avec les territoires afin d'accompagner la transformation de l'ensemble des politiques publiques au-delà du développement économique.

Objectif 3 : promouvoir et accompagner des formations et une recherche innovation pour rev3

Voir Orientation 3.

Axe 2 – Réindustrialiser et décarboner

Objectif 1 : sensibiliser les acteurs du secteur industriel aux enjeux et processus des transitions

Réalisé en 2023

- incitation de tous les acteurs à **intégrer la dynamique rev3 dans leur programmation**
- des lots de formations spécifiques ont été définis dans la prochaine consultation du programme régional de formation (PRF) pour intégrer les produits de formation dédiés aux thématiques suivantes : transitions industrielles, électromobilité, mix énergétique et bâtiments durables
- **Rencontres Européennes Décarbonation, industries et Territoires** organisées par le collectif CO2 du territoire du Dunkerquois

Perspectives 2024

- cela se déclinera opérationnellement dans le **prochain PRF 2025-2029** et dans les feuilles de routes des ambitions
- **élargissement du collectif CO2 à d'autres entreprises régionales** lors de la prochaine édition des Rencontres Européennes Décarbonation Industrie et Territoires qui auront lieu à Dunkerque en septembre 2024

Objectif 2 : renforcer l'accompagnement des entreprises des filières industrielles

Ambition Industrie

Réalisé en 2023

- structuration de la feuille de route autour de « France Industrie Hauts de France » et Cap Industrie. L'Ambition Industrie est spécifique car elle **coordonne les sujets transversaux des Ambitions à vocation industrielle**. Compte tenu du travail réalisé sur les autres Ambitions, ce sujet a avancé moins vite mais les relations entre les partenaires sont établies et se renforcent
- interventions sur 5 axes dans l'accompagnement des entreprises :
 - o stratégie : la construction d'une prospective a été accompagnées dans 26 entreprises
 - o nouveaux marchés : 300 entreprises accompagnées (rencontres B to B, salon du Bourget...)
 - o produit et process : 350 entreprises touchées (notamment avec des actions sur la crise énergétique)
 - o financement : 190 entreprises accompagnées (webinaires sur les thématiques Aides régionales et Comment gérer les difficultés)
 - o RH : la création d'une marque employeur a été accompagnée dans 86 entreprises

La plateforme technologique régionale **IndustriLab** est également un outil important et transversal pour développer l'innovation.

Actions conduites en 2023

- 5 552 visites (en plus des 138 personnes présentes quotidiennement sur site),
- 44 sessions d'information pour les demandeurs d'emploi, organisées par le HUB mobilité concernant 1105 personnes,
- 12 séminaires et 2 portes ouvertes

Par ailleurs,

- 15 entreprises hébergées (dont 8 entreprises de l'aéronautique)
- 59 lycéens (Henry Potez) formés, 345 salariés Airbus, et 95 demandeurs d'emploi (Intérim) ont été accueillis

Perspectives 2024

- les sujets comme Industrie du futur, attractivité des métiers, ou le B2B avec les Rencontres Industrielles Régionales seront le socle pour consolider les liens entre les Ambitions à vocation industrielles, autour de France Industrie Hauts-de-France qui anime la démarche.

Objectif 3 : favoriser la création et l'implantation des entreprises industrielles

Réalisé en 2023

- **création** en fin d'année de l'aide **Start Up**, destinée à la **création d'entreprise innovante ou industrielle, contribue au financement** d'investissements réalisés au cours des trois premières années de son existence. Cette aide est conditionnée à la création d'emploi.

En 2023, 28 entreprises ont été aidées par le biais de l'ancien dispositif régional d'aide à la création/reprise d'entreprises (CE2I)

- l'agence d'attractivité Nord France Invest en lien avec les territoires a permis à **33 nouvelles implantations** en région. Voir [Orientation 4](#).

Perspectives 2024

- **Déploiement de l'aide Start Up**

Zoom sur Dunkerque 2030 – Dunkerque l'Énergie Créative

Avec l'annonce de nouvelles implantations et de développement d'entreprises existantes, l'écosystème industrialo-portuaire du territoire dunkerquois est en pleine transformation. Des milliers d'emplois, **estimation de 16 000 et 30 000 emplois directs, indirects et induits**, seront créés ces prochaines années dans le Dunkerquois.



POUR VOUS INFORMER ET CANDIDATER

- | | | |
|--------------------------------|--|--------------------------------|
| 1 Clarebout Potatoes (2023) | 6 Grain de Sail (2025) | 10 Orano XTC New Energy (2026) |
| 2 SNF FLOCRYL (2023) | 7 Verkor (2025) | 11 ProLogium (2026) |
| 3 Hydrometal (2024) | 8 Dunkerque Logistique International (2025-2032) | 12 EMD - RTE (2027) |
| 4 ArcelorMittal Mardyck (2025) | 9 H2V (2026) | 13 CNPE Gravelines (2028-2038) |
| 5 Bâtilin (2025) | | |

Les enjeux pour le territoire sont nombreux notamment en terme de recrutement, de formation, d'accueil de nouveaux habitants (logements, santé, écoles), réaménagement de certaines zones portuaires ou encore en restructuration des infrastructures énergétiques au regard des objectifs de décarbonation. Une dynamique partenariale est créée avec **70 partenaires dont 8 collectivités**. **14 métiers prioritaires ont ainsi été identifiés**.

Pour répondre à ces défis, la Région est mobilisée sur de nombreux champs. Concernant la formation, la Région est engagée sur la formation initiale avec les lycées et les universités et se positionne de manière proactive sur la formation professionnelle. Depuis janvier 2022, la Région a ainsi financé 590 places de formations-métiers industriels, dont 312 aux **métiers de la maintenance industrielle** et 144 aux **métiers du soudage-tuyautage**, et 1 372 places en modules de spécialisation (dont 400 en **Habilitations Nucléaires** et 222 en **préparation aux qualifications soudage**).

Objectif 4 : soutenir les enjeux d'attractivité des entreprises et des territoires

Réalisé en 2023

- le label national **Vitrines Industrie du Futur** distingue des sites industriels ayant mené un projet exemplaire de transformation, technologique et/ou organisationnelle. Il est décerné par l'Alliance Industrie du Futur (AIF) qui regroupe les grandes fédérations industrielles françaises, ainsi que des partenaires académiques. **La région Hauts-de-France compte à ce jour 23 sites labellisés, ce qui en fait la première région française**, témoignant ainsi de l'excellence industrielle du territoire. Les Vitrines Industrie du Futur sont une source de partage d'expérience ; elles donnent envie :
 - o aux jeunes d'embrasser les carrières industrielles
 - o aux autres entreprises de s'inspirer des bonnes pratiques des sites industriels labellisés
 - o aux talents et investisseurs de s'installer en région Hauts-de-France
- la phase 1 de l'initiative nationale **Territoires d'Industrie** courrait de 2019 à 2023. Cette dynamique partenariale sur des territoires de projet à forte identité industrielle a permis de créer des liens entre élus et industriels afin de piloter conjointement la stratégie de développement économique et de faire avancer les projets. **18 territoires ont été labellisés pour la phase 2, recouvrant une grande partie du territoire régional**. Ils reflètent la forte identité industrielle de la région, où l'industrie représente 280 000 emplois (plus d'1 emploi sur 5) dans plus de 20 000 établissements

Perspective 2024

- lancement régional de la phase 2 de Territoires d'Industrie pour la période 2024-2027 en avril à Méaulte (Somme) en partenariat Etat et Région avec tous les acteurs concernés

Objectif 5 : favoriser les collaborations entre entreprises et promouvoir les filières et les métiers de l'industrie

Réalisé en 2023

- les **Rencontres Industrielles Régionales ont réuni 270 participants** en décembre à Dunkerque
- de nombreuses **priorités sectorielles** mises en œuvre dans le cadre de la première feuille de route du CPRDFOP 2022-2028 participent de cette dynamique comme par exemple « Promouvoir les métiers du bâtiment auprès de différents publics », « Numérik'elles 2023 : continuité de l'essaimage territorial », « **Expérimenter de nouvelles approches pour l'attractivité des métiers dans le cadre d'une stratégie coordonnée France Industrie HDF** »

Perspectives 2024

- poursuite et renforcement des actions menées en lien avec l'Ambition Industrie
- premiers bilans des actions initiées dans le cadre de la première feuille de route du CPRDFOP 2022-2028.

Zoom sur le fonds pour une transition juste

Mis en place courant 2023, le Fonds pour une Transition Juste (FTJ) en Hauts-de-France soutient le développement de nouveaux produits et services reposant sur de nouvelles chaînes de valeur, une gestion efficiente de ressources et une optimisation des usages tout au long des cycles de vie. L'objectif de ce fonds européen est de faciliter d'ici 2030, le développement des activités économiques nouvelles qui préparent les Hauts-de-France aux marchés de la neutralité climatique. Le FTJ en Hauts-de-France vise la réduction des émissions indirectes de GES (Scope3).

En 2023, 3 premiers projets ont été **soutenus** dans le domaine du recyclage et du réemploi des métaux critiques ainsi que des technologies visant à l'allongement de la durée de vie et à la réutilisation des batteries. Ces projets collaboratifs mobilisent un total de 10 partenaires : petites et moyennes entreprises, centres techniques et laboratoires universitaires de recherche.

Pour 2024, 7 Appels à Manifestation d'Intérêts sont diffusés. Les domaines visés sont le « cycle de vie des batteries », le « CO2 comme nouvelle ressource pour de nouveaux usages », les « matériaux et la déconstruction sélective du bâtiment », les « équipements et systèmes pour l'énergie », ou encore les enjeux de ressources dans « l'emballage, la mobilité durable ainsi que l'électronique numérique ». L'objectif général pour l'année 2024 est de soutenir au moins 20 nouveaux projets collaboratifs.

Exemple de projet accompagné

Separ8 est un projet de recyclage et réemploi des métaux critiques issus des produits de la mobilité et de l'électronique. Coordinateur du projet, l'entreprise MECAWARE est aujourd'hui implantée à Béthune (62) sur l'ancien site Bridgestone avec l'ambition d'y déployer ses activités innovantes de production de métaux critiques : lithium, nickel, manganèse, cobalt, ...

En phase de recherche et développement, le projet SEPAR8 **visé la levée des verrous technologiques permettant de transposer le procédé de recyclage innovant à un niveau industriel**. En phase de développement industriel, il s'agira notamment de produire des métaux critiques issus du recyclage des batteries en fin de vie et qui pourront être réintroduits dans la fabrication de nouvelles batteries de la Battery Valley. Le site industriel SEPAR8 générera plus d'une centaine d'emplois d'ici 2027.

Ce projet collaboratif, réalisé en lien étroit avec le pôle de compétitivité Team2, doit permettre la **création d'un écosystème d'acteurs économiques autour des métaux critiques en Hauts-de France**. A ce jour la démarche initiée mobilise 3 acteurs industriels (MECAWARE, MTB, CIRCULI-ION), 2 laboratoires de recherche scientifique (ICBMS, LRCS), 2 sociétés d'ingénieries partenaires (WELOOP et NEO-ECO) et un partenaire public (INERIS).

Axe 3 – Structurer nos filières émergentes liées à rev3 et à la transformation de l'économie régionale

Objectif 1 : accompagner le déploiement de l'économie circulaire en Hauts-de-France

L'économie circulaire est portée en région par une feuille de route votée en novembre 2020. Elle a été construite autour de 3 axes : Répondre aux enjeux régionaux puis un engagement de chacun vers le changement de modèle « Produire, consommer, jeter » au modèle de boucle de valeur enfin une méthode pour l'action par son aspect pédagogique et évolutif.

Pour décliner la feuille de route, 11 premiers champs d'intervention ont été identifiés afin de faire émerger des projets démonstrateurs et permettre d'identifier des sujets sur lesquels la Région pourrait être précurseur.

Après une première phase réussie d'initiation de projets et de structuration, trois axes ont été déterminés pour établir les constats afin de préfigurer une prochaine étape ambitieuse pour cette feuille de route régionale.

Réalisé en 2023

- **34 projets accompagnés sur les thématiques économie circulaire** avec plus particulièrement : les batteries et les métaux stratégiques, les plastiques ainsi que de nombreux projets dans le bâtiment durable (biosourcés, réemploi)
- **9 projets en partenariat avec l'ADEME** dans le cadre de la convention pluriannuelle Région/ADEME

Perspectives 2024

- depuis début 2024 : plus de 20 projets initiés
- lancement par la Région et l'ADEME d'une dynamique partenariale d'écologie industrielle territorialisée « COM'EIT » afin de mutualiser les énergies autour d'un objectif d'économie circulaire
- massification de l'économie circulaire avec une **évolution de la feuille de route**

Objectif 2 : accélérer la décarbonation avec les filières du mix énergétique

Ambition Energie

Réalisé en 2023

- structuration de la feuille de route qui comprend **3 partenaires** : Medee, Pôlénergie et Innov'A ; le CD2E est contributeur également mais présenté dans l'Ambition Matériaux
- La feuille de route énergie a été produite fin 2023. Elle permet de constater l'évolution des relations entre les acteurs et la meilleure coordination de l'offre de service.
- **644 visites d'entreprises**
 - **216 accompagnements d'entreprises**
 - **185 aides à l'innovation**
 - lancement de l'appel à projets « Massifier le solaire en Hauts-de-France » permettant d'accompagner les acteurs régionaux dans leur projet de solarisation
 - lancement d'un appel à projets FEDER à destination des entreprises et des collectivités pour le développement de projets de réseaux énergétiques intelligents

Perspective 2024

- la dynamique initiée avec la feuille de route sera déployée en 2024 avec une répartition plus claire des rôles et la construction du programme d'accompagnement des entreprises consolidé
- poursuite de l'appel à projets « Massifier le solaire en Hauts-de-France » pour l'année 2024

Exemple de projet accompagné

Pour décarboner d'urgence l'industrie des Hauts-de-France et la mobilité lourde, la capacité de produire de l'**hydrogène vert** (électrolyse de l'eau qui divise l'eau en hydrogène et en oxygène) est devenu un axe stratégique de la stratégie nationale bas carbone, même si beaucoup d'inconnus demeurent sur les modèles économiques. C'est dans ce contexte que la Région, l'Etat, la Communauté Urbaine de Dunkerque ont œuvré pour favoriser l'**implantation du groupe français H2V**, pionnier en France de l'hydrogène vert depuis 2016. En effet, la première usine opérationnelle sera implantée au **port ouest de Dunkerque**, à Loon-Plagev : la mise en service est prévue en 2027. H2V 59 atteindra une capacité de 500 MW en deux phases : 200 MW en 2027 et 300 MW supplémentaires en 2029. 240 emplois seront créés. Ce **projet de gigafactory, l'un des plus matures d'Europe**, apportera une solution opérationnelle à l'industrie locale. H2V négocie en ce moment un deuxième projet (usine de 400 MW) dans le Valenciennois et vient confirmer l'intérêt d'industriels de connecter certains territoires au marché européen de l'hydrogène vert. **La mise en service aurait lieu en 2028 à Saint-Saulve, sur la friche Vallourec**. Ces projets s'inscrivent dans la dynamique territoriale de la **feuille de route hydrogène** portée par la Région avec le soutien technique de l'association POLENERGIE qui a été adoptée en mars 2024 et entraîne l'ensemble des acteurs de la filière.

Objectif 3 : structurer les filières de la bioéconomie

Ambition Bioéconomie

Réalisé en 2023

- structuration de la feuille de route qui comprend **5 partenaires** : B4C, i-Terra, Extractis, FRD CODEM, Agro-Transfert :

Lancement en décembre 2023 de l'Ambition avec une feuille de route qui démontre l'avancement de la réflexion et de l'organisation des acteurs pour évoluer vers le modèle souhaité dans le SRDEII.

- **323 visites d'entreprises**
- **90 accompagnements d'entreprises**
- **21 aides à l'innovation**

Perspective 2024

- mise en œuvre de la feuille de route et poursuite des travaux vers une meilleure coordination des acteurs

Exemple de projet accompagné

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Protéines végétales et nouvelles sources de protéines » organisé par les Régions Grand-Est, Hauts-de-France et Normandie, **le projet PROtéines et Filières Intégrées Locales (PROFIL)** a été sélectionné pour sa pertinence au regard des objectifs de développement des protéines végétales fixés par le Master Plan Bio-économie des Hauts-de-France. Il se caractérise par la qualité de la collaboration partenariale proposée, de la complémentarité avec la dynamique de développement déjà impulsée sur les légumineuses en région et des opportunités de déploiement envisagées en région Grand-Est. PROFIL, coordonné par EXTRACTIS et mobilisant un consortium d'acteurs implantés en Hauts-de-France, porte sur la **mise en place d'une offre complète d'accompagnement des acteurs de la filière de la production à la consommation locale de protéines végétales issues des légumineuses**.

Objectif 4 : élaborer et mettre en œuvre la feuille de route de la filière économie des ressources

Ambition Matériaux

Réalisé en 2023

- structuration de la feuille de route qui comprend **11 Partenaires** : Euramaterials, Team2, CD2E, Fibois, Promotex, Clubtex, Fashion green Hub, CETI, Plastium, CRITT Polymères, Glass vallée
- **1 699 visites d'entreprises**
- **473 accompagnements d'entreprises**
- **216 aides à l'innovation**

Perspectives 2024

- mise en œuvre de la feuille de route et poursuite des travaux vers une meilleure coordination des acteurs

Exemple de projet accompagné

Le chanvre, après avoir fortement baissé pendant des décennies, connaît une accélération soudaine. **Van Robaeys Frères SA** utilise sa maîtrise du teillage et sa connaissance de la fibre (rouissage, travail de la fibre, sélection) au service d'une **nouvelle filière textile chanvre**. Les premières applications sont attendues dans le jean (mélange de coton, coton recyclé et de chanvre) et les tissus techniques pour la fabrication du fromage. La plupart des projets en Europe ont pour principal marché les éco-matériaux (papier, alimentation, bois aggloméré, ...). La société sera en 2024 le premier transformateur européen de chanvre textile (800 tonnes teillées en 2024 et 1 200 tonnes en 2025). Le chanvre a une très bonne résistance permettant une valorisation dans l'ameublement, le linge de maison, les sacs et les fils/cordes. La région dispose de l'ensemble de la chaîne de valeur pour le valoriser (culture, teillage, peignage, tissage, ennoblissement, confection, ...).

Axe 4 – Soutenir le développement de l'économie régionale en qualifiant nos filières d'excellence

Objectif 1 : élaborer et mettre en œuvre la feuille de route de la filière transport et mobilités durables

Ambition Transports et Mobilités durables

Réalisé en 2023

- structuration de la feuille de route qui regroupe **6 partenaires** : ARIA, AIF, i-trans, Transalley, Euralogistic, Altytud). De nombreux échanges se sont tenus entre les partenaires et un document permettant d'amorcer la feuille de route a été produit et présenté en décembre 2023
- **821 visites d'entreprises**
- **348 accompagnements d'entreprises**
- **97 aides à l'innovation**

Perspective 2024

- la feuille de route devra être précisée et complétée, afin de présenter une vision partagée et une offre de service co-construite

Exemple de projet accompagné

La Région étudie **l'accompagnement de la filière drones** en Hauts-de-France. Une première rencontre avec les industriels et les acteurs de l'enseignement et de la recherche a eu lieu pour définir des objectifs communs pour développer cette filière. Les deux premiers sont de **faire venir en Hauts-de-France un donneur d'ordre** pour la filière (idéalement un constructeur de drones) et de **normaliser les échanges avec la direction générale de l'aviation civile (DGAC)** au profit des porteurs de projets et d'expérimentations. Ces deux actions sont actuellement en cours.

Zoom sur la filière vélo

Voté en octobre 2023, le plan vélo régional comprend 9 orientations dont l'orientation « **Le vélo créateur de richesses : la filière vélo et l'entrepreneuriat à vélo** ». Les retombées économiques et la création d'emploi que génèrent au niveau national ou européen la filière industrielle du vélo incitent à l'émergence d'une telle filière en Hauts-de-France (construction, location, réparation, innovation) en lien avec différents partenaires dont les clusters présents dans la région. Ainsi les synergies créées pourraient favoriser la création d'entreprise et la réindustrialisation de certains composants du vélo. Différentes étapes sont nécessaires à la structuration d'une filière. **Faire connaître l'« écosystème vélo » constitue la première étape**. Deux actions sont inscrites dans cet objectif.

- **les Rencontres Régionales du Vélo de juin 2023** qui ont permis de mettre en lumière la filière vélo à travers différents acteurs emblématiques de la Région (Décathlon, Fifteen...).
- le CEREMA (mandaté par l'ADEME) réalise **en 2024 une étude afin d'initier la structuration de cette filière régionale**, en y associant la Région Hauts-de-France aux côtés d'autres acteurs. Cette étude, en cours, permettra d'identifier les acteurs en Hauts-de-France, sur tous les aspects (production de vélos, de pièces ou d'accessoires, ateliers de réparation ou boutiques de ventes, développement de services, acteurs de la cyclologistique, développement du vélo tourisme...), de définir les spécificités de la filière vélo en Hauts-de-France et de créer des liens entre la création d'entreprises, l'innovation, la production et la formation professionnelle.

Objectif 2 : élaborer et mettre en œuvre la feuille de route de la filière santé et alimentation

Ambition Santé et Ambition Alimentation saine et durable

Réalisé en 2023

- structuration de la feuille de route santé avec **3 partenaires** : Eurasanté, Innov'a et Cluster Senior : un premier document a été construit, il devra être précisé et détaillé courant 2024
- structuration de la feuille de route alimentation saine et durable qui réunit **4 partenaires** : Agrosphères, Adrianor, Aquimer et Euralimentaire
 - **2174 visites d'entreprises**
 - **471 accompagnements d'entreprises**
 - **423 aides à l'innovation**

Perspectives 2024

- santé : Finalisation de la feuille de route. Redéfinition du projet GIE Eurasanté
- alimentation saine et durable : l'étude sur la stratégie Hauts-de-France 2040 a été finalisée début 2024 et la feuille de route sera donc adaptée selon ces enjeux

Exemple de projet accompagné

La SAS **la Fabrique à sucre** porte un projet de production de sucre cristallisé bio intégral et équitable par la construction d'une sucrerie de taille intermédiaire, polyvalente, avec un process simplifié, autonome en eau et peu énergivore. Ce projet de sucrerie s'inscrit dans le territoire régional. Il est porté par un groupe de producteurs accompagnés par l'association Bio en Hauts-de-France. Le dimensionnement de l'usine permet la transformation de 200 tonnes de betteraves par jour, soit une production annuelle de 2 100 tonnes de sucre intégral. Ce projet valoriserait ainsi 400 hectares de betteraves provenant de 80 producteurs associés, répartis dans les 100 km autour de la future usine.

Objectif 3 : élaborer et mettre en œuvre la feuille de route des filières digitales

Ambition numérique

Réalisé en 2023

- structuration de la feuille de route qui réunit **4 partenaires** : Euratechnologies, CITC, Cap Digital, CSIRT : les échanges en 2023 ont permis de définir précisément les expertises et interventions de chacun. Cela a contribué à mieux en définir les contours et les priorités stratégiques partagées
- **593 visites d'entreprises**
- **154 accompagnements d'entreprises**
- **67 aides à l'innovation**

Perspective 2024

- la feuille de route sera finalisée et complétée, afin de démontrer l'efficacité de la nouvelle organisation mise en place

Exemple de projet accompagné

En 2023, la région Hauts-de-France a conforté sa position de leader en matière de **cybersécurité** en accélérant le développement d'une filière qui répond à des enjeux majeurs de développement économique, de développement de l'innovation, de protection de nos biens (données, entreprises, collectivités...) et de souveraineté. Pour renforcer son engagement, elle a inauguré le 5 avril 2023 avec ses partenaires le **premier Campus Cyber territorial**. Lieu totem dédié à cette filière, implanté au cœur du quartier Euratechnologies à Lille, le Campus Cyber Hauts-de-France Lille Métropole a pour mission de **fédérer les entreprises, les acteurs de la recherche et de la formation et les startups** pour faire de la région le territoire incontournable de la cybersécurité en Europe.

Objectif 4 : élaborer et mettre en œuvre la feuille de route des filières industries créatives et culturelles

Ambition Industries créatives et culturelles

Réalisé en 2023

- structuration de la feuille de route qui réunit **6 partenaires** : Pictanovo, Plaine Images, Noranim, Game in, Rives créatives, Louvre Lens vallée : La feuille de route produite a démontré que les acteurs avaient déjà une vision relativement proche des enjeux et priorités d'actions qui ont donc été clarifiés. La répartition des rôles de chacun est donc plus lisible mais il restera à démontrer la coordination et les synergies dans le déploiement des actions

- **495 visites d'entreprises**
- **20 accompagnements d'entreprises**
- **8 aides à l'innovation**

Perspectives 2024

- après s'être concentré sur des projets structurants en 2023, 2024 permettra de constater les avancées dans la coordination de l'offre de service aux entreprises

Exemple de projet accompagné

En 2023, première participation sous forme de **stand Hauts-de-France au GAMESCOM** de Cologne : un des plus grands salons de jeux vidéo organisé en dehors des États-Unis et l'occasion pour les développeurs de présenter un aperçu de leurs dernières créations. Cela a été l'occasion pour 15 entreprises régionales d'y participer.



Région
Hauts-de-France

ORIENTATION 3

**SOUTENIR L'INNOVATION ET LA R&D
ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES
ET LES EMPLOIS DE DEMAIN**



Orientation 3 – Soutenir l’Innovation et la R&D et développer les compétences et les emplois de demain

Les orientations 3 et 4 sont consacrées aux 2 puissants leviers du développement des entreprises et de la performance économique que sont « l’innovation » et « l’internationalisation », les 2 « I » du SRDEII. Concernant l’innovation, il est notamment proposé une refonte des dispositifs de soutien pour plus de performance et de lisibilité ainsi qu’une montée en charge des parcs d’innovation et un repositionnement des Hauts-de-France Innovation Développement (HDFID).

Autres enjeux majeurs :

- *l’utilisation optimale des fonds européens*
- *une meilleure articulation entre le SRDEII, la Stratégie de spécialisation intelligente ou S3, le Schéma Régional de l’Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l’Innovation -SRESRI et le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l’Orientation Professionnelles – CPRDFOP*

Axe 1 – Mieux accompagner les porteurs de projet et les entreprises

Objectif 1 : muscler l’offre de service en matière d’accompagnement à l’innovation

Réalisé en 2023

- les parcs d’innovation, une dynamique qui fait ses preuves. Dernière labellisation en 2021, les parcs structurent des écosystèmes au service de la création, du développement et de l’implantation d’activités innovantes en région. Dans ce dispositif, un « Parc d’Innovation » correspond à un projet porté par un territoire et un opérateur, autour d’une thématique ciblée
- les 16 parcs d’innovation ont incubé 164 projets innovants en 2023 et financé 68 porteurs de projets par le biais du Fonds régional d’incubation, seul dispositif régional permettant le financement ante création. Cette dynamique est animée en lien avec l’agence Hauts-de-France Innovation Développement.

Par exemple : la start up Belly care pour apporter une solution nutritionnelle aux personnes atteintes de maladies digestive ou encore Swoop Energy offrant une alternative durable aux groupes électrogènes usagés

Perspectives 2024

- montée en puissance de certains parcs d’innovation sur les thématiques de la transition
- réflexion sur les modalités de mobilisation du fonds régional d’incubation

Objectif 2 : renforcer la sensibilisation et l’accompagnement des entreprises, en priorisant les projets à fort impact ou s’inscrivant dans rev3

Réalisé en 2023

- le travail est mené au sein des ambitions régionales avec l’ensemble des partenaires de l’écosystème (**Orientation 2**)

Exemples de projets emblématiques comme le campus cyber, électromobilité avec le soutien au CRITTM2A

Perspectives 2024

- mobilisation du programme France 2030 régionalise et du fonds de transition juste notamment pour développer les projets

Objectif 3 : renforcer l'articulation entre l'accompagnement à l'innovation et la politique régionale en faveur de la R&D

Au titre du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI)

La collaboration « laboratoires-entreprises » et la valorisation de la recherche régionale auprès des entreprises sont au cœur du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) et de sa feuille de route 2023-2024. Un premier bilan du SRESRI est prévu à l'été 2024.

Un levier d'action leur est dédié, avec à la clé trois principales actions, **associant le monde de la recherche, du transfert de technologie et les acteurs socio-économiques** :

- **« chasser en meute »** (portage CNRS, SATT, Université de Lille, Université Polytechnique des Hauts-de-France) : démarche coordonnée des acteurs de la recherche des Hauts-de-France pour recueillir les besoins de quelques entreprises régionales ciblées pour leur caractère stratégique, auxquelles il s'agira d'apporter une réponse qualifiée faisant appel aux technologies développées par les laboratoires régionaux

- **sensibiliser les PME régionales à la R&D** (portage DRARI, avec l'expertise de l'Institut Godin) : à partir d'une analyse des freins à la collaboration laboratoires-entreprises, construction d'un plan d'action destiné à favoriser la sensibilisation des entreprises à la R&D. La démarche s'appuie sur les réseaux de proximité des entreprises et sur l'exemplarité de collaborations réussies, présentées aux entreprises par leurs pairs

- **fonds régional d'innovation conseil** : initié pour envisager un fonds qui permettrait de favoriser un premier amorçage, le groupe de travail dédié à ce sujet a fait le constat de la nécessité de valoriser les dispositifs existants, déjà nombreux, en révisant le cas échéant leurs modalités de saisine pour en favoriser la souplesse d'accès. Il s'agira d'apporter cette offre de solutions à connaissance dans le cadre de la démarche de sensibilisation ci-dessus.

Un autre levier du SRESRI porte par ailleurs sur **la structuration de la recherche et l'identification de thématiques phares, en lien avec les domaines d'excellence économique régionaux**, sur lesquels il s'agirait de renforcer les potentiels de recherche et de s'organiser pour être en veille et en anticipation sur les opportunités (en lien avec la S3). Un **Groupe Régional de Recherche Prospective (G2RP)** constitué à cet effet a commencé à travailler sur une **cartographie de projets sur le champ de l'électromobilité**.

Une fonction d'appui est par ailleurs développée **pour apporter une visibilité aux forces de recherche**, et les mettre en lien avec les écosystèmes d'innovation et les entreprises à potentiel d'innovation (cartographie des écosystèmes recherche-innovation). Il s'agit d'affiner progressivement la connaissance des compétences et projets portés à l'échelle régionale et les connexions possibles avec les besoins des entreprises. Ces travaux complètent la **plateforme Plug in Lab**, portée par l'agence d'innovation régionale HDFID, issue du SRESRI précédent, **qui recense l'ensemble des laboratoires des Hauts-de-France et décrit leurs spécialisations**.

Au titre de la politique recherche de la Région

Depuis plusieurs années déjà, la **politique recherche de la Région** a mis en place plusieurs dispositifs destinés à développer les **collaborations entre laboratoires académiques et entreprises** afin d'accroître l'impact économique de la recherche.

- financement de la participation des laboratoires de recherche aux **projets collaboratifs innovants** avec des entreprises

5 projets soutenus dans des thématiques variées : maintenance prédictive, processus de captage et stockage du CO2 et de la production d'hydrogène, logistique pour le e-commerce

- **l'appel à projets de recherche STIMule volet partenarial** a permis de soutenir des projets collaboratifs de recherche associant laboratoires académiques et entreprises régionales, dans des domaines très variés. **5 projets accompagnés en 2023**

- les thèses menées en partenariat avec des entreprises constituent un levier de collaboration favorable à l'innovation issue de la recherche

Pour 2023 : 16 thèses avec des entreprises dont 9 avec une PME partenaire.

- certains projets du Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 comportent des travaux de recherche « orientés innovation ». **Par exemple**, un axe du projet CPER Ecrin « **environnement climat – recherche et innovation** » cible le **renforcement des interactions entre la communauté scientifique et des acteurs économiques du territoire sur ces sujets bien inscrits dans rev3**

- **le dispositif des Equipes mixtes laboratoires-entreprises a été relancé en 2023** (sélection et affectations à partir de 2024). Il ambitionne de réunir les partenaires autour d'une stratégie de recherche et d'une gouvernance partagées, inscrites dans la durée, sur la base d'objectifs de recherche communs et avec une volonté de pérenniser le partenariat au-delà de la période de 36 mois soutenue financièrement

- enfin, **StartAIRR** est un dispositif régional qui adresse non pas les collaborations laboratoire/entreprise, mais des **projets de recherche de laboratoires présentant un potentiel élevé de valorisation**. Il s'agit ici de leur apporter des moyens permettant d'accroître leur maturité scientifique et technique, en vue d'une valorisation socio-économique ultérieure après l'intervention d'un organisme de transfert de technologies (en prématuration / maturation)

Axe 2 - Optimiser, rendre lisible et accessible l'écosystème de soutien à l'innovation

Objectif 1 : repositionner HDFID comme porte d'entrée généraliste en matière d'innovation

Réalisé en 2023

L'agence Hauts-de-France Innovation Développement – HDFID est la **porte d'entrée à l'innovation** en région. A ce titre ont été réalisés :

- 674 visites d'entreprises
- 447 projets accompagnés dont 45 pour le Pass Cyber, 208 pour le diagnostic Industrie du Futur et 95 pour le fonds régional d'incubation.
- 63 mises en relation avec des financeurs
- le **Res'Hauts-de-France Business** qui vise à fédérer les acteurs économique locaux pour faciliter leur mise en relation et le travail collaboratif référence 98 projets collaboratifs et compte 2 926 utilisateurs
- premier **palmarès régional des entreprises innovantes** en Hauts-de-France (100 lauréates sur 200 nominées) et un événement dédié au Siège de Région le 1^{er} décembre 2023

Perspectives 2024

- poursuivre et renforcer cette animation sur l'innovation en lien avec la création d'entreprises ([orientation 1](#))

Zoom Electromobilité

A la faveur de l'accueil des **gigafactories** sur notre territoire régional et des **17 000 emplois** directs, indirects et induits à pourvoir, la Région, Enedis et la CCI Hauts-de-France, ont décidé de lancer un **Collectif Régional des acteurs de l'ElectroMobilité** : le COREM.

Il doit permettre de mettre en réseau les compétences, les besoins des entreprises (au-delà des gigafactories), les territoires, le monde de la recherche et de faire émerger les projets, de chercher des financements et de structurer les filières autour d'une vision partagée. Ce collectif compte une **centaine de membres** des milieux de l'entreprise, des territoires et du monde de la recherche – innovation – formation, pour combiner ces différents sujets de manière cohérente.

Le collectif s'est doté d'une charte, d'un logo, d'un site web et parraine l'ensemble des événements électromobilité de la région. Il a organisé un **événement régional le 14 novembre 2023 à Renault Douai** qui a rassemblé **100 personnes**, le suivant est prévu en juillet 2024.

5 groupes de travail se sont réunis tout au long de l'année 2023 et poursuivront leurs travaux en 2024 :

- observatoire de l'électromobilité
- suivi des schémas directeurs installation de recharge aux véhicules électriques (IRVE)
- **innovation et technologie**
- **emploi, formation et compétences**
- usine à projets

Quelques concrétisations :

- financement du **CRITT M2A pour passer du contrôle des moteurs diesel au contrôle des batteries produites par les gigafactories**, financement du **CREPIM pour tester la résistance des batteries au feu**, lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour financer, via le Fonds de Transition Juste, des projets sur les nouveaux matériaux des batteries et le recyclage des batteries

- sur **la recharge et le réseau pass pass électrique** pour les 70 000 véhicules électriques et 45 000 hybrides rechargeables, particuliers et sociétés

○ une **centrale d'achat** pilotée par la Région qui rassemble 28 adhérents, intercommunalités et communes

○ deux marchés de supervision et installation / maintenance renouvelés début 2024

○ données statistiques 2023 : plus de **500 bornes accessibles au public, 180 000 sessions de charge, plus de 30 000 abonnés dont 6 000 actifs**

Axe 3 - Formation des compétences de demain et attractivité des métiers

Objectif 1 : anticiper les métiers de demain et adapter l'écosystème d'innovation

Le SRDEII s'inscrit ici résolument dans un cadre inter-schémas, en lien avec le CPRDFOP et le SRESRI.

Le CPRDFOP, qui rassemble l'ensemble des voies de formation (voie scolaire, apprentissage et alternance, formation continue) est au cœur du sujet de l'adaptation des formations, avec une ambition portant sur la réponse aux besoins des entreprises et des territoires. Un principe de subsidiarité et de co-labellisation des actions entre le SRESRI et le CPRDFOP permet d'intégrer les formations professionnelles supérieures dans le périmètre d'intervention du CPRDFOP et d'associer les acteurs de l'enseignement supérieur aux 14 actions de la feuille de route 2023-2024. Le premier bilan des feuilles de route de ces deux schémas sera réalisé à l'été 2024.

Pour prévoir les métiers de demain sur le champ des transitions, l'action régionale s'est orientée vers la création d'un réseau pour anticiper et accompagner les compétences : **le réseau des métiers d'avenir rev3**. Initié par la Région en janvier 2023, ce réseau a pour objectif de répondre aux enjeux RH des transitions en s'appuyant sur l'**écosystème régional emploi-formation**. Il met en œuvre un plan d'action qui porte sur 5 axes, et priorise 2 domaines d'activités: l'électromobilité et la construction hors-site.

1. Coordonner les projets « métiers d'avenir »

- inscription des enjeux RH rev3 dans l'ensemble des schémas et feuilles de route, dans la gouvernance de l'emploi (SPEL), au sein des **campus des métiers et des qualifications** (CMQ)
- projets lauréats des appels à manifestation d'intérêt **compétences et métiers d'avenir** (CMA) comme par exemple les projets « électro'mob » (électromobilité) ; « C-Décidé » (décarbonation de l'industrie) ; « Def'Hy » (hydrogène) ; Transition énergétique – métiers pour demain (notamment le nucléaire)

2. Sensibiliser aux enjeux économiques, RH et sociétaux de rev3

Une vingtaine d'actions de sensibilisation réalisées en webinaire ou en présentiel en mobilisant Proch'Orientation, Proch'Info Formation, les SPEL, CMQ, Unirev3...

3. Observer, diagnostiquer les filières, métiers et formations d'avenir rev3

- inscription des enjeux d'observation, de cartographie des formations et des plateaux techniques dans le cadre du CPRDFOP et du réseau de l'enseignement supérieur et de la recherche « Unirev3 »
- des travaux spécifiques initiés dans quatre thématiques : construction hors-site, électromobilité, solaire photovoltaïque, hydrogène

4. Mobiliser, orienter les financements et marchés existants

- lancement en 2023 de l'appel à projets « Formations d'avenir » à destination des **CFA** visant à adapter l'offre de formation aux besoins en compétences
- en formation professionnelle mobilisation du dispositif « soutien aux branches pour l'emploi et les compétences » et du dispositif « innovation pour l'emploi et la compétence »

5. Déployer le « marqueur rev3 » et renforcer ses exigences dans le futur Programme régional de formation, voir [orientation 2](#)

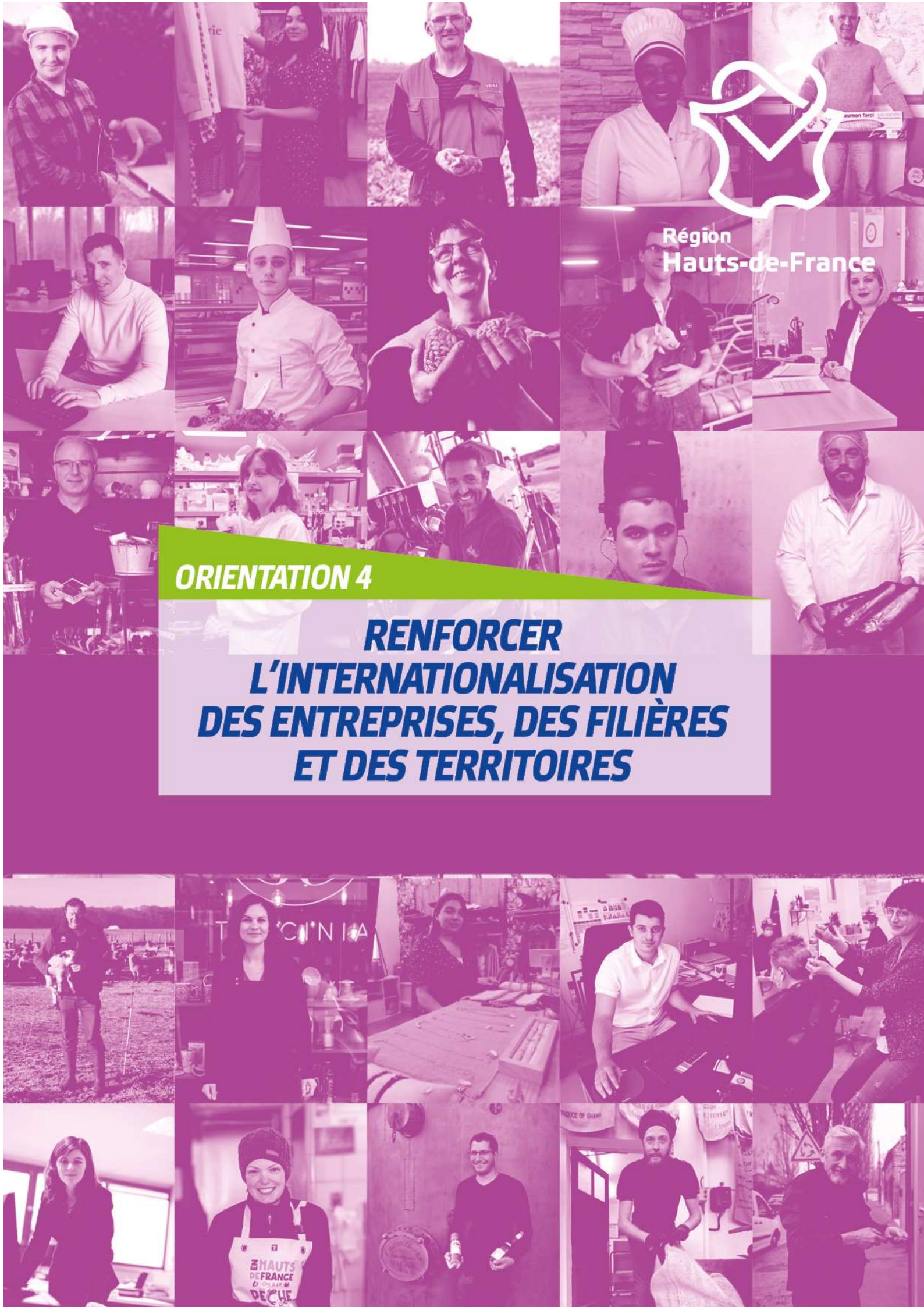
Objectif 2 : favoriser le développement des entreprises « apprenantes »

Réalisé en 2023

- identifier et valoriser les bonnes pratiques en matière d'alternance des entreprises de la région Hauts-de-France.
- 6 entreprises lauréates : offrir aux entreprises lauréates un positionnement sur un baromètre de l'alternance en Hauts-de-France, la possibilité d'intégrer le Club Pépites, lieu d'échanges et d'enrichissement et une visibilité communicationnelle.

Perspective 2024

- intensifier l'animation de la communauté d'entreprises lauréates



Région
Hauts-de-France

ORIENTATION 4

**RENFORCER
L'INTERNATIONALISATION
DES ENTREPRISES, DES FILIÈRES
ET DES TERRITOIRES**



Orientation 4 – Renforcer l'internationalisation des entreprises, des filières et des territoires

Les changements profonds induits par l'objectif ZAN (Zéro Artificialisation Nette) de la Loi Climat et Résilience, et par les tendances protectionnistes et l'augmentation des coûts logistiques, modifient en profondeur l'approche de la Région en matière d'ouverture au monde et lui imposent une nouvelle stratégie à l'international.

Axe 1 – Jouer collectif pour une nouvelle stratégie internationale

Objectif 1 : pour une nouvelle stratégie Hauts-de-France International

Réalisé en 2023

- « **Hauts-de-France International** » a été lancée en mai 2023 par la Région et la CCI Hauts-de-France ainsi que leurs opérateurs Nord France Invest et CCI International. Elle constitue la nouvelle **coordination régionale pour l'internationalisation des entreprises et des territoires**.

Cette nouvelle **bannière régionale** a pour vocation d'opérer une véritable transversalité opérationnelle entre les acteurs de l'accompagnement à **l'export, de l'attractivité économique et de la diplomatie économique en faveur des entreprises et des territoires de la région**.

« Hauts-de-France International » trouve toute sa légitimité et son efficacité à travers une **participation plus large d'acteurs**. Elle décloisonne les métiers et coordonne le fonctionnement des opérateurs régionaux de l'international : Région, CCI, NFI, territoires, pôles de compétitivité...

La dynamique vise à identifier des **zones géographiques prioritaires** et à adopter une approche globale avec des plans d'actions annuels. Cela permet une plus grande **lisibilité à l'international**

- la **déclinaison opérationnelle a démarré dès début 2023** : une mission au Québec en mars, un accueil des Pays-Bas en avril et deux opérations en Rhénanie du Nord Westphalie/Allemagne.

Un continuum de services à destination des chefs d'entreprises internationaux a été développé par plusieurs opérateurs (World TC Lille, CCI International et NFI)

Perspectives 2024

- **mise en œuvre d'une programmation annuelle** qui regroupe **16 actions à « fortes valeurs ajoutées »** qui se déroulent à l'international à destination des entreprises, des écosystèmes économiques mais également des territoires (salons, missions, rencontres professionnelles). Chaque action intègre toutes les dimensions stratégiques d'Hauts-de-France International : Aide à l'export, promotion et attractivité économique, diplomatie économique. Ensemble, elles renforcent et accentuent ainsi l'effet de ces actions. Chaque année, un événement annuel Hauts-de-France International sera organisé et s'appuiera sur une zone de coopération de la région Hauts-de-France.

- cette programmation s'appuie également largement **sur les coopérations de la Région Hauts-de-France** telles que la Province de Québec, le Maryland, la Rhénanie du Nord Westphalie, la Thuringe, les Pays-Bas, la Silésie, etc. mais **aussi sur des zones ou pays prioritaires** (ex : mission Japon fin Novembre 2024). Elle s'oriente enfin à **destination de filières majeures en région** comme l'agroalimentaire, l'industrie ferroviaire, les industries culturelles et créatives, la santé ou encore les énergies

- création d'un espace collaboratif sur Res'Hauts-de-France Business pour fédérer les acteurs d'Hauts-de-France International

Objectif n°2 : « Faire de rev3 un support d'attractivité et de marketing territorial et un levier pour l'Export ».

Réalisé 2023

- la dynamique **rev3** est venue constituer progressivement un véritable support pour capter de nouveaux investissements étrangers en région mais également pour accompagner les entreprises régionales qui souhaitent se développer à l'international. A l'instar de l'innovation, rev3 permet aux entreprises qui y adhèrent dans leurs activités et leurs valeurs de **se différencier sur les nouveaux marchés de la transition énergétique et de la décarbonation**. Chaque membre de la nouvelle bannière « Hauts-de-France International » est ainsi attentif à mettre systématiquement en avant rev3 dans les actions menées
- une délégation régionale s'est déplacée du 12 au 16 mars 2023 à Montréal pour représenter le territoire et son écosystème relatif aux transports électriques et intelligents au **salon Impulsion Québec**. Cette action fut également la première à porter la bannière « Hauts-de-France International ». En mai 2023, la participation de la Région aux côtés d'acteurs engagés dans cette démarche sur le **salon Bioket de Montréal** (dédié aux processus de la transformation de la biomasse) a aussi permis de mettre en lumière les engagements de la Région Hauts-de-France pour le développement d'une économie durable à travers rev3 mais également et surtout, l'écosystème d'entreprises qui en découle. Dans le cadre de nos échanges avec le **Japon**, pays défini comme une priorité de la zone Asie par les acteurs de Hauts-de-France International, des premiers échanges ont pu avoir lieu sur rev3

Perspectives 2024

- l'internationalisation de rev3 s'est imposée naturellement en 2024 avec le **lancement du « BOOSTER rev3 QUEBEC »** un programme d'accompagnement à l'export pour des entreprises engagées dans rev3 qui s'appuie et bénéficie d'un cadre diplomatique renforcé entre la Région et la province du Québec
- les actions du Triangle de Weimar (échange d'experts...) ainsi que la feuille de route entre la Région Hauts-de-France et les Pays-Bas visent aussi à développer des opportunités sur les marchés pour les entreprises régionales dans les domaines de la transition énergétique
- la feuille de route Japon prévoit également l'instauration d'un dialogue industriel de haut niveau entre les entreprises japonaises et les entreprises régionales autour de la thématique de décarbonation

Objectif n°3 : « S'appuyer sur la diplomatie économique pour développer le Trade et l'Invest »

Réalisé en 2023

- l'année 2023 a été inexorablement marquée par le **développement de la transversalité stratégique et opérationnelle entre la diplomatie économique de la Région et les acteurs de l'appui à l'export et de l'attractivité**. Adossées à une véritable ligne politique qui vise à renforcer les relations économiques de voisinage qui existent à travers des coopérations régionales, plusieurs actions de soutien à l'export ou de recherche d'investissements étrangers se sont appuyées sur l'action diplomatique de la Région.

A titre d'exemple, en octobre 2023, à l'occasion du **salon ANUGA** (secteur agroalimentaire) de Cologne, **la diplomatie économique de la Région a par exemple permis de renforcer et de légitimer une action phare dans le cadre de « Hauts-de-France International » qui visait à accompagner des entreprises à l'export sur les marchés allemands et promouvoir les atouts de la région auprès d'investisseurs allemands**. En mobilisant plusieurs grandes personnalités politiques et publiques du land de la Rhénanie du Nord Westphalie, plusieurs échanges ont ainsi eu lieu pour renforcer nos collaborations économiques et commerciales

- la diplomatie économique est un relai intéressant pour **faire rayonner le savoir-faire des entreprises régionales** auprès des partenaires étrangers. La coopération de la Région Hauts-de-France avec l'État du Maryland en est un exemple pertinent avec l'intérêt du marché américain pour les entreprises régionales (domaines de la bioéconomie, cybersécurité...)

Perspectives 2024

- la diplomatie économique constitue un élément à part entière et intégré au processus d'internationalisation de l'économie régionale qui va s'appuyer en grande partie sur les relations de voisinage qu'entretient la Région via ses nombreuses coopérations (stratégie de voisinage proche et au grand international). La programmation opérationnelle 2024 de « Hauts-de-France International » a ainsi majoritairement été élaborée au regard de ces coopérations dont la mise en œuvre se fera en étroite collaboration avec l'action diplomatique de la Région.

Ce sera notamment le cas avec nos participations à des missions au **Québec**, au **Japon**, des salons tels que le PLMA dédié à l'agroalimentaire et grande distribution aux Pays-Bas et la **feuille de route 2024-2028 avec les Pays-Bas** ainsi que la **célébration des 10 ans de la coopération entre la Région Hauts-de-France et Rhénanie du Nord-Westphalie**. S'agissant du Japon, le **lancement d'un Club Japon** réunissant la présence économique japonaise sur le territoire (plus de 80 entreprises créant plus de 10 000 emplois) constituera à la fois un relai de rayonnement de notre territoire à l'égard du Japon et des sièges d'entreprises japonaises et une caisse de résonance de diplomatie économique pour la mise en œuvre de nos futures actions sur le Japon. Les opportunités de découverte du marché américain seront poursuivies dans le cadre de la coopération de la Région Hauts-de-France avec **l'État du Maryland**

- l'Ukraine sera une nouvelle zone d'actions dans le cadre de Hauts-de-France International avec le **lancement du Club Ukraine**, qui accueillera les entreprises régionales intéressées par le marché ukrainien. Ce club sera un vecteur et un créateur d'opportunités et assurera entre autres aux entreprises une mise en réseau pour échanger entre elles et s'appuyer sur la force du collectif

Axe 2 – Conforter les différents métiers de l'international

Objectif n°1 : « Attirer de nouveaux investissements étrangers »

Réalisé en 2023

- la région Hauts-de-France est actuellement la **deuxième région en matière d'accueil d'investisseurs étrangers**. Avec **près 197 projets menés en 2023** permettant la création ou le **maintien de plus de 8 368 emplois à 3 ans**, les Hauts-de-France confirment à nouveau leur place parmi les leaders français en matière d'attractivité internationale. Le fort volume de projet de production ancre la région comme acteur principal de la réindustrialisation de la France.

- la conjoncture des investissements directs géographiquement mobiles, qu'ils soient français ou étrangers, reste favorable. En dépit d'un contexte économique fortement perturbé par des crises à répétition, la dynamique est portée par la nécessaire transformation des entreprises, le développement rapide de nouveaux secteurs d'activité dans lesquels la région est bien identifiée et attractive et la poursuite des investissements de relocalisation en Europe.

Nord France Invest a réussi à encore mieux se positionner comme **porte d'entrée de ces projets**. 33 projets ont été gagnés en 2023 correspondant à 2 675 emplois prévus à 3 ans.

Pour la première fois, plus du tiers de ces projets et les trois quarts des emplois (grâce notamment à Prologium et XTC Orano qui représentent à eux seuls 1200 emplois) sont en lien avec les thématiques de la stratégie régionale rev3.

- le **réseau « Investir en Hauts-de-France » animé par NFI avec les territoires** a tenu deux réunions plénières : le 23 mars à Loos-en-Gohelle et le 13 novembre à Lille. Des rencontres régulières bilatérales sont organisées avec les membres du réseau



Perspectives 2024

- poursuite et renforcement de la dynamique de positionnement sur les thématiques fortes en région et sur la stratégie régionale rev3 (cf orientation 2 du SRDEII)
- renouvellement de la charte du réseau « Investir en Hauts-de-France » pour la période 2024-2028

Objectif n°2 : « Développer une culture de l'international pour plus d'exportations et plus d'exportateurs ».

Réalisé en 2023

- l'internationalisation de l'économie régionale s'appuie sur le développement des exportations qui doivent impérativement s'accroître pour contribuer au redressement de la balance commerciale malheureusement déficitaire tant au niveau national que régional
- un large écosystème d'acteurs en région spécialisés dans l'accompagnement à l'export et réunis au sein de la « **Team Export Hauts-de-France** » animé par les services de la Région, œuvre collectivement pour insuffler la culture de l'international auprès des entreprises. Chacun au regard de ses spécialités intervient à différents stades du processus d'exportation dans lequel s'engagent les entreprises. Cette dynamique réunit 11 partenaires

- dans ce cadre, la Région est intervenue en 2023, directement ou par délégation, auprès de **plus de 600 entreprises** pour les accompagner dans leur processus de développement à l'international. Plusieurs dispositifs financés par la Région leur ont ainsi été accessibles de manière individuelle (programmes d'accompagnement) ou collective (participation à des salons ou missions à l'international) et cela quel que soit leur taille ou leur degré de maturité

Accompagnements dans le cadre de dispositifs ou opérations :	Nombre d'opérations (salons et missions)	Nombre d'entreprises ou de candidats concernés sur 2023	Nombre d'entreprises ou de candidats concernés à Mars 2024	Nombre d'entreprises ou de candidats en prévision pour 2024
Programme Hauts-de-France Export + Programme France Export + Programme Hauts-de-France International	199	455	164	500
Compte Individuel Export	-	103	16	85
Programme Artisanal Régional International	-	43	2	44
Volontariat international en Entreprise	-	30	8	32
Salons internationaux en France	2	48	0	12
Total	201	679	190	673

- l'opération phare de promotion et d'accompagnement à l'export géré par la Région en partenariat avec Business France, l'**Export Day**, a permis de rassembler plus de 120 entreprises qui ont participé à plus de 400 rendez-vous « B to B » avec des experts pays au siège de la Région à Lille en juin 2023

Perspectives 2024

- la Région va poursuivre son action d'appui à l'export à travers le financement de ses dispositifs : Compte Individuel Export, Programme Artisanal Régional International, Volontariat International en Entreprise (VIE), Programme Hauts-de-France Export, Programme France Export

- début 2024, la Région a lancé un **nouveau dispositif : le VIE à « Temps partagé »**. Ce dernier vient désormais élargir l'accessibilité du traditionnel VIE à des entreprises plus petites qui souhaitent mutualiser une ressource humaine avec plusieurs autres entreprises

- enfin, le renforcement de la culture de l'international sera également porté par la **reconduction de l'Export Day**. Ce sera reconduit à Lille et dans une autre ville du sud de la région pour sensibiliser davantage d'entreprises



Région
Hauts-de-France

ORIENTATION 5

**DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ
DES HAUTS-DE-FRANCE
DANS TOUTES SES DIMENSIONS
ET EN S'APPUYANT SUR LES
SPÉCIFICITÉS DE SES TERRITOIRES**



Orientation 5 – Développer l’attractivité des Hauts-de-France dans toutes ses dimensions et en s’appuyant sur les spécificités de ses territoires

L'économie des proximités constitue un levier essentiel pour l'attractivité de nos territoires : plusieurs dispositifs en faveur du dynamisme de nos centres-villes et centres-bourgs y contribuent. L'optimisation de nos infrastructures logistiques et de transports et de nos mobilités, tout comme l'attention portée au développement de l'économie bleue et du tourisme sont autant de marqueurs de l'attractivité des Hauts-de-France.

Axe 1 – Un préalable : répondre collectivement au défi du foncier économique pour répondre aux besoins de développement économique des territoires

Objectif 1 : articuler les stratégies et les outils en faveur de la sobriété foncière

Réalisé en 2023

- **en matière de planification**, et de par les lois, la procédure de modification du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires - SRADDET a été initiée sur les volets Climat, Air, Énergie, Déchets, Gestion Économique de l'Espace (GEE), Logistique et Aéroportuaire :

Gestion Économique de l'Espace :

Le projet de modification du SRADDET, comme le demande la loi Climat et Résilience, vise pour la période 2021 - 2031, une division par 2 de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers constatée sur la période précédente 2011 - 2021. Il est proposé que cet objectif se décline sur les territoires de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), et à défaut Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La Région propose, à ce stade de la procédure de modification, de réserver une enveloppe de « solidarité régionale » afin d'accueillir des projets d'envergure régionale, de nature économique contribuant à la réindustrialisation, à la décarbonation ou au développement des filières d'avenir, en lien avec le SRDEII et la S3.

Logistique :

La Région proposera un schéma régional identifiant les sites stratégiques **d'implantations logistiques** à l'échelle régionale et locale. Elle accompagnera la qualification des sites actuels et futurs pour prévoir et permettre des aménagements qualitatifs des zones existantes et futures.

Ainsi, le SRADDET réaffirme le rôle de la Région en matière d'aménagement du territoire et de développement économique en rendant éligibles les projets de développement économique à proximité du Canal Seine Nord Europe, du Grand Port Maritime de Dunkerque et de la mise à 2x2 voies de la RN2, ou qui contribuent à la réindustrialisation, à la décarbonation et au développement des filières d'avenir en cohérence avec le SRDEII et la S3.

- **création d'outils afin d'accompagner les territoires :**

Lancement d'une **convention tripartite de partenariat entre la Région et les 2 Etablissements Publics Fonciers** (EPF des Hauts-de-France /EPF de l'Oise et Aisne) présents sur le territoire régional afin de rechercher le foncier disponible, renforcer son recyclage notamment par des opérations de requalification de friches (mobilisation des dispositifs Région, Etat, Europe, Banque des territoires).

La Région Hauts-de-France a mis en place une **grappe d'outils destinée à accompagner les entreprises** dans la réalisation de leurs projets immobiliers et à permettre aux collectivités d'améliorer les conditions d'accueil des entreprises sur leurs territoires

Cette grappe se compose de :

- une **Société d'Economie Mixte** (SEM) chargée de réaliser des opérations d'aménagement et/ou de construction, pour son propre compte ou pour le compte de tiers
- une **Société Publique Locale** (SPL) chargée de réaliser des opérations d'aménagement et/ou de construction pour le compte de ses actionnaires (EPCI)
- une **Société Foncière**, sur la base de la Société d'Investissement Régional (SIR) **BATIXIA** a été transformée en SAS et son activité relancée

L'activité d'une foncière consiste à prendre une participation dans une SCI aux côtés d'autres investisseurs privés, SCI qui aura pour objet de construire ou acheter un immeuble à vocation économique.

Créée en 2002 par la Région Nord-Pas de Calais en application de la Loi SRU du 13 décembre 2000, BATIXIA était une Société d'Investissement Régional dont l'objet social consistait à financer des investissements immobiliers dans les quartiers urbains en difficulté. Ses statuts ont été modifiés pour permettre d'**intervenir sur tout le territoire régional**.

Ainsi, associées à BATIXIA, société foncière dédiée à l'accompagnement des projets immobiliers portés par les entreprises, la SEM et la SPL seront **les maillons d'une chaîne de valeur** qui permettra :

- o de constituer des réserves foncières
- o d'aménager des zones d'activités
- o de construire des locaux d'activités (bureaux, ateliers, entrepôts...)
- o de financer la construction et la mise en location de ces locaux

Il s'agit d'accompagner des **projets industriels mais aussi touristiques**, deux filières stratégiques pour le territoire.

Perspectives 2024 :

- le projet de modification du SRADDET a été présenté en séance plénière du Conseil régional du 1er février 2024. La procédure de modification du SRADDET se poursuit pour une adoption du SRADDET modifié en octobre 2024 et une approbation du Préfet de région par arrêté, en novembre 2024
- au premier semestre 2024, **5 premiers projets** sont en montage pour une prise de participation de **Batixia**

Objectif 2 : mettre en place une gouvernance autour de la sobriété foncière

Réalisé en 2023

- la loi du 20 juillet 2023 (ZAN 2) vise à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans chaque région. Elle prévoit une conférence régionale de la gouvernance (CRG) de la politique de réduction de l'artificialisation des sols

Perspectives 2024

- la première CRG s'est tenue au Siège de Région à Lille le jeudi 18 janvier 2024. Elle a été consultée sur la qualification des Projets d'Envergure Nationale ou Européenne (PENE) et des Projets d'Envergure Régionale (PER). La qualification des Projets économiques d'Envergure Régionale (PER) via l'enveloppe de « solidarité régionale » y a été présentée et a reçu un avis favorable de ses membres. Elle peut aussi se réunir sur tout sujet lié à la mise en œuvre des objectifs de réduction de l'artificialisation des sols et transmettre à l'Etat des analyses et des propositions portant sur cette mise en œuvre

Axe 2 – L'économie des proximités, enjeu d'attractivité et d'équilibre régional

Objectif 1 : pérenniser et consolider les activités de proximité

Réalisé en 2023

Les dispositions de soutien à l'économie de proximité ont été redéfini dans le courant de l'année 2023 avec notamment :

- une nouvelle aide à l'acquisition de véhicules de tournée - **MOBI** avec la possibilité d'accompagner désormais le financement de matériel d'occasion
- une nouvelle aide à la réhabilitation de l'espace de vente - **REHA**
- la Région a souhaité relancer le dispositif **Centre Ville Centre Bourg (CVCB)** sur la période 2023 – 2027. Dans ce cadre, 103 communes ont été labellisées et pourront recevoir un soutien financier de la Région à leurs projets d'aménagement ainsi qu'à leurs initiatives relevant du développement économique

Sur l'année 2023, ce sont :

- 250 dossiers REHA financés,
- 81 MOBI financés.

Par ailleurs, la Région a déployé son partenariat avec la Chambre de Commerce et la Chambre de Métiers pour apporter un soutien en ingénierie à 2 000 entreprises via le **Booster TPE**.

Perspectives 2024 :

- garantir le bon déploiement des nouvelles aides aux TPE (REHA, MOBI) en partenariat avec les intercommunalités
- **accompagner les communes CVCB dans la mise en œuvre d'actions dédiées au développement économique**. Une journée sera organisée en juin 2024 pour travailler avec l'ensemble des communes labellisées sur la dynamisation commerciale des centres villes

Objectif 2 : s'assurer du bon équilibre des territoires en s'appuyant sur des filières et des circuits de proximité renforcés

Réalisé en 2023

- à la demande des intercommunalités, la Région a lancé un **Fonds pour soutenir des initiatives territoriales en matière de développement économique** portée par des intercommunalités sur le second semestre 2023

6 intercommunalités ont été soutenues dans ce cadre.

Perspectives 2024 :

- accompagner les intercommunalités dans la mise en œuvre des 6 expérimentations territoriales
- étudier, sur la base des premiers résultats de ces 6 premiers projets, la possibilité de soutenir de nouveau plusieurs intercommunalités au titre de l'année 2024

Axe 3 – Optimiser nos infrastructures logistiques et de transports, optimiser les mobilités

Objectif 1 - Accompagner les entreprises pour favoriser le report modal et l'utilisation du fret

Réalisé en 2023

- engagement d'un **travail à l'échelle régionale sur le foncier à haut potentiel de report modal**, avec l'Etat, les Départements et les Agences d'urbanisme : un travail de recensement du foncier à Haut Potentiel de Report Modal (dit HPRM) a été engagé en février 2023 par la Région en partenariat avec l'Etat et le réseau des agences d'urbanisme Urba 8.

Il a consisté dans un premier temps à solliciter l'ensemble des gestionnaires de réseaux (routier, fluvial, ferroviaire) afin de consolider les données sur les réseaux d'infrastructures, avant d'établir un scoring d'accessibilité par mode sur un périmètre étendu à l'ensemble du territoire régional.

Perspectives 2024

- ce travail de définition du scoring foncier devrait s'achever au second semestre 2024. Il permet le calcul d'un score à la parcelle sur une base 100 pour l'ensemble des parcelles de la Région pour chacun des modes. Un score élevé démontre une grande accessibilité d'une parcelle

- l'outil élaboré se conçoit à terme comme un **outil au service des territoires**; il doit **servir à identifier les sites les mieux indiqués pour contribuer à l'essor du report modal, pour accueillir les entreprises logistiques et industrielles génératrices de flux.**

Une approche à la parcelle permettra une lecture fine de la qualité du foncier, avec parfois la mise en évidence d'un foncier stratégique car à la croisée de plusieurs enjeux, mobilisant plusieurs données. Le scoring évalue la pertinence d'une implantation par mode ou multimodale.

Objectif 2 - Faire du Canal Seine Nord Europe (CSNE) un levier de développement pour les Hauts-de-France

Réalisé en 2023

- ✓ Afin d'**accompagner les entreprises des Hauts-de-France pour faire du chantier Canal Seine Nord Europe un levier de développement économique et de création de valeur** :

- 7 événements visant à présenter aux entreprises régionales les opportunités d'affaire du CSNE ont été organisés dans le cadre de la démarche Grand Chantier CSNE au titre de Canal Entreprises ; dans ce cadre, plus de 800 entreprises informées et 120 entreprises accompagnées sur l'année 2023

- la plateforme CCI Business Hauts-de-France permet d'informer les entreprises de l'actualité du chantier et des marchés publics du CSNE. Depuis sa mise en service, 670 entreprises se sont référencées

- réalisation d'un guide à l'attention des entreprises attributaires des marchés de travaux du CSNE présentant l'offre de service des partenaires de la Démarche Grand chantier (Emploi, Formation, Insertion, aides économiques et accueil du chantier)

- recensement de l'offre de service des territoires pour l'accueil du chantier (hébergement, restauration, ...) et information des artisans-commerçants sur l'Oise des opportunités du chantier

- ✓ Afin d'**identifier de nouvelles opportunités économiques, ancrées dans la transition écologique** :

- la Région a mis en place plusieurs formats de concertation pour l'élaboration du volet 2 de la **Directive régionale d'aménagement** : 3 ateliers territoriaux en 2022 et 2 groupes de travail thématiques sur 2022/2023, qui ont permis de préciser notamment les opportunités touristiques du CSNE (écluses visitables, véloroute et projets des territoires en lien avec l'arrivée du CSNE)

- ✓ Afin d'accompagner les EPCI des Hauts-de-France (traversés par le canal et situés dans la zone d'influence du canal) pour faire du CSNE un levier de développement du territoire :
 - le Contrat territorial de Développement CSNE du Compiégnois-Noyonnais, signé fin 2022, est en phase de mise en œuvre ; il a notamment permis sur 2023 de déployer des actions d'animation mensuelle pérenne sur les métiers du chantier et de mettre en place un suivi des actions engagées en matière de développement économique et touristique (une quarantaine à date) sur les 6 EPCI signataires du contrat
 - les deux autres Contrats territoriaux de développement sont en cours d'élaboration sur les secteurs du Santerre Haute-Somme et de l'Artois-Cambrésis
- ✓ Afin de favoriser le report modal et un développement optimisé des implantations logistiques le long du CSNE :
 - création du Syndicat mixte des ports intérieurs du CSNE, par arrêté préfectoral du 13 août 2023, associant la Région et les 5 intercommunalités concernées par les emprises foncières des 4 ports intérieurs du CSNE
 - tenues de réunions publiques sur les futurs ports intérieurs de Marquion-Cambrai, Nesle, Péronne et Noyon associant les acteurs économiques

Axe 4 – Le développement de l'économie maritime en Hauts-de-France, un enjeu majeur

Objectif 1 : développer et moderniser le système portuaire maritime

Réalisé en 2023

- afin d'augmenter les surfaces d'activités sur le port unique de Boulogne-sur-Mer – Calais, la démarche pour acquérir, intégrer au domaine portuaire et commercialiser des terrains sur le port de Boulogne-sur-Mer – Calais est lancée dès novembre 2022 vu le temps long nécessaire. Les activités implantées doivent répondre à un besoin direct du port ou des activités qui s'y tiennent. Les activités permettant d'assurer la décarbonation et/ou la massification des transports d'une part et celles permettant d'œuvrer pour la transition écologique d'autre part pourront être privilégiées dans certains appels à manifestation d'intérêt. **17 hectares acquis et 1 hectare en cours d'aménagement**

Perspective 2024

- la démarche va se poursuivre avec l'ambition à terme d'atteindre 100 hectares

Objectif 2 : accompagner le secteur de la pêche et de l'aquaculture

Réalisé en 2023

Le **plan d'actions régional de la filière des produits aquatiques** a été voté en juin 2023, suite aux États Régionaux de la filière halieutique de juin 2022. Ce plan d'actions se compose de trois axes et de huit enjeux détaillés en actions concrètes avec des objectifs et des indicateurs chiffrés.

- AXE 1 : Mieux valoriser les produits aquatiques

Le cabinet Mer Conseils a commencé une étude diagnostique en septembre 2023. Le cabinet rendra son rapport final (diagnostic et stratégie) en juin 2024. Recrutement en 2023 d'un permanent au sein de la structure Qualimentaire, groupement régional de qualité alimentaire pour animer la démarche.

- AXE 2 : Encourager l'innovation au service de la filière des produits aquatiques

En 2023, la Région accompagne via le fonds européen des affaires maritimes pour la pêche et l'aquaculture ou FEAMPA, un projet concernant l'expérimentation de la culture d'algues en mer.

La Région accompagne également le développement de fermes aquaponiques sur le territoire via le FEAMPA : la ferme aquaponique du Cambrésis a ainsi été accompagnée en 2023, et un projet dans la Métropole lilloise est en réflexion.

- AXE 3 : Renforcer l'accompagnement des entreprises et l'attractivité des métiers

Une étude sur les métiers d'avenir pour la filière a été réalisée dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Compétences et métiers d'avenir de France 2030. Elle avait comme objectif de proposer une vision prospective de la formation initiale et continue, ainsi qu'un plan d'action pour l'attractivité des métiers et des formations de l'halieutique.

Le FEAMPA est le principal outil financier qui permet la mise en œuvre du plan d'action. En 2023, 25 projets ont été accompagnés avec ce fonds.

Perspectives 2024

- AXE 1 : Mieux valoriser les produits aquatiques

En 2024, Qualimentaire va poursuivre son accompagnement de certains produits aquatiques en label rouge (terrines de saumon, haddock, réflexion sur un label rouge sur la truite etc.) et accompagnera les réflexions des collectifs ayant manifesté leur intérêt pour développer de nouvelles démarches avec l'organisation d'un Educ'tour et de webinaires (mai-juin 2024).

- AXE 2 : Encourager l'innovation au service de la filière des produits aquatiques

Lancement de deux appels à projets : « Décarbonation de la filière : Vers une utilisation durable de l'énergie pour les engins de pêche, les fermes aquacoles et les entreprises de transformation des produits de la mer » et « Valorisation des coproduits et espèces invasives animales et végétales marines ».

Un Appel à manifestation d'intérêt pour le développement de la filière microalgues sera lancé en septembre 2024 par la Région.

Réflexions sur la mise en œuvre de chèques conseil pour accompagner les entreprises (stratégie, RSE, labellisation, qualité, etc.). Les premières subventions FEAMPA seront versées en 2024.

- AXE 3 : Renforcer l'accompagnement des entreprises et l'attractivité des métiers

Les premières actions en faveur de l'attractivité des métiers seront lancées fin 2024 avec le Campus des métiers et des qualifications Approvisionnement, Valorisation et Commercialisation des produits aquatiques à Boulogne-sur-Mer.

Pour 2024, les perspectives du FEAMPA sont d'accompagner des projets innovants par le lancement des 2 appels à projets spécifiques, d'engager des dossiers pour la mise en œuvre des stratégies des groupes d'actions locales notamment pour des actions favorisant l'attractivité des métiers, et de procéder aux premiers paiements FEAMPA 2021-2027.

Objectif 3 : s'appuyer sur l'innovation pour développer la Blue Economy

Réalisé en 2023

- le Parlement de la mer rassemble collectivités, services de l'État, acteurs socio-économiques, acteurs de la recherche et de la formation, associations d'usagers et experts. Cela permet de croiser les regards et d'envisager des projets d'innovation
- depuis 3 ans , le Parlement de la mer lance un appel à projets annuel en vue d'attribuer un prix de thèse (sujet de l'impact des antibiotiques sur la faune et flore des littoraux primé en 2023)
- l'animation du Blue Living Lab de Nausicaa suscite et accompagne les innovations
- le FEAMPA accompagne des projets innovants sur les sujets pêche et aquaculture, notamment deux projets qui ont été primés à l'occasion du salon de l'agriculture : Etika Spirulina et Seafood Reebot Factory

Perspectives 2024

- deux appels à projets ont déjà été adoptés afin d'accélérer l'innovation dans les domaines de la « Valorisation des coproduits des produits de la mer et des espèces invasives animales et végétales marines » et de la « Décarbonation de la filière : Vers une utilisation durable de l'énergie pour les engins de pêche, les fermes aquacoles et les entreprises de transformation des produits de la mer »
- poursuite des travaux du Parlement de la mer

Objectif 4 : accompagner la mutation et le développement des ports de plaisance maritime

Réalisé en 2023 :

- **7 projets financés sur le Nautisme et la Plaisance**

Perspectives 2024

- accompagner les ports de plaisance dans la **diversification de l'offre**. Les plaisanciers et les promeneurs ne sont plus de simples usagers mais des clients. Travail sur la transformation de l'offre (hébergements et numérisation)

Axe 5 – Accompagner le développement d'activités de loisirs favorisant l'attractivité résidentielle et touristique de la région

Objectif 1 : accompagner les entreprises de tourisme en matière de financement

Réalisé en 2023

- **140 projets financés.** Ces chiffres incluent le financement des projets via les contrats de rayonnement touristique

Perspectives 2024

- mise en place d'un **guichet unique à destination des porteurs de projets touristiques** en lien avec **Hauts-de-France Tourisme**. Evolution des dispositifs en lien avec le déploiement de l'accompagnement des territoires

- **lancement du dispositif Fonds Tourisme de Savoir-Faire** pour encourager la visite d'entreprise par les touristes

Objectif 2: favoriser l'innovation au sein des entreprises de tourisme par l'accompagnement aux transitions numériques et écologique

Réalisé en 2023

- lancement de **Hauts-de-France Innovation Tourisme** porté par Plaine IMAGES en tant qu'incubateur de projets d'innovation touristique,

- 30 projets reçus dont **9 projets lauréats dans le cadre du premier appel à Innover pour le Tourisme** en Hauts-de-France

Perspectives 2024

- **2ème vague de l'Appel à Innover pour le Tourisme** en Hauts-de-France (jusqu'au 30 mai 2024) et Organisation du WIT **Week-End Innovation Tourisme au Touquet**

- organisation des **Ateliers d'Innovation numérique dans le tourisme** pour faciliter l'accès au fonds FEDER pour les porteurs de projets et encourager la mutualisation

Objectif 3 : accompagner les territoires

Réalisé 2023

- **18 contrats de rayonnement touristique à l'échelle régionale** : Partenariat entre la Région et les territoires permettant de construire une stratégie touristique partagée à l'échelle d'espace de rayonnement touristique incluant plusieurs EPCI

- **prolongation des contrats de rayonnement touristique en 2023**

Perspectives 2024

- **évolution des contrats de rayonnement en contrat de destination touristique**

- contrat de destination touristique : Nouveau dispositif de contractualisation en appui sur une meilleure connaissance des clientèles et partenariat étroit avec Hauts-de-France Tourisme

- **aller vers une couverture de contractualisation régionale** afin de répondre au mieux aux besoins de chaque territoire

- élaboration d'un référentiel rev3 dédié au tourisme durable



<https://entreprises.hautsdefrance.fr/>

Contact : srdeii@hautsdefrance.fr

Document finalisé le 11 avril 2024.